



HAL
open science

Schéma prospectif de la France à l'horizon 2000 : scénario tendanciel. Rapport n°2 : image 2000 et cheminements tendanciels

- Délégation Interministérielle À L'Aménagement Du Territoire Et À
L'Attractivité Régionale

► To cite this version:

- Délégation Interministérielle À L'Aménagement Du Territoire Et À L'Attractivité Régionale. Schéma prospectif de la France à l'horizon 2000 : scénario tendanciel. Rapport n°2 : image 2000 et cheminements tendanciels. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat(CNE); Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR). 1969, 100 p., cartes, tableaux. hal-02185208

HAL Id: hal-02185208

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185208v1>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

E. 361

DATAR
DELEGATION A L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET A L'ACTION REGIONALE

SCHEMA PROSPECTIF DE LA FRANCE A L'HORIZON 2000

scénario tendancier

CONFIDENTIEL

rapport n° 2:
image 2000 et cheminements tendanciers



omnium technique
d'aménagement
16, Rue Jules CESAR
PARIS XII^e Tél: 344.24.22

1124 / Doc
Décembre 1969

AVERTISSEMENT :

Ce rapport est un document provisoire. Il fait suite à la "présentation de la base" publiée en octobre 69. Son contenu sera repris, approfondi et présenté à nouveau dans une phase ultérieure.

JD/MG/111

NOTE A L'ATTENTION DES CHARGES DE MISSION
DE LA DATAR ET DU PLAN (Service régional et urbain)

Veillez trouver ci-joint le "Schéma prospectif de la France à l'horizon 2000 - scénario tendanciel".

Ce document, personnel et confidentiel, fera l'objet de réunions de discussions avec l'équipe de l'OTAM aux dates qui vous seront indiquées ultérieurement.

Pour préparer ces réunions, nous avons pensé qu'une présentation préalable pourrait être faite par MM. Colot, Cuny, Donzet et J. Durand.

Cette présentation aura lieu

- . le mercredi 18 février, de 11 h. à 12 h.
- . le mercredi 18 février, de 15 h. à 16 h.
- . le mercredi 25 février, de 11 h. à 12 h.
- . le mercredi 25 février, de 15 h. à 16 h.

Je vous demanderais de me faire connaître la date que vous aurez choisie et, éventuellement, une date supplémentaire qui pourrait lui être substituée.

J. DURAND

Monsieur J. M. Simon

Délégation à l'Aménagement du Territoire
et à l'Action Régionale

Paris, le 12 Février 1970

JD/MC/115

NOTE A L'ATTENTION DES CHARGES DE MISSION
DE LA DATAR ET DU PLAN (Service régional et urbain)
concernant le rapport

"SCHEMA PROSPECTIF DE LA FRANCE A L'HORIZON 2000"

Les réunions de discussions avec l'équipe OTAM, dont je
vous ai déjà parlées dans ma note du 10 février, ont été
ainsi fixées :

- . mardi 24 février, de 10 h. à 13 h.
- . mercredi 25 février, de 15 h. à 18 h.
- . jeudi 26 février, de 10 h. à 13 h.
- . mercredi 4 mars, de 15 h. à 18 h.

à la DATAR.

Je vous demanderai de me faire connaître la date choisie,
après avoir, autant que possible, assisté à la présentation
de ce scénario tendanciel.

J. DURAND

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET A L'ACTION REGIONALE
(SESAME - Groupe de Prospective géographique)

SCHEMA PROSPECTIF
DE LA FRANCE A L'HORIZON 2 000
Scénario Tendanciel

Rapport n°2 : Image 2 000 et
cheminements tendanciels

CONFIDENTIEL

O. T. A. M.
DIVISION AMENAGEMENT
DU GROUPE SEMA
PARIS
Décembre 1969

1124/Doc.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1ère Partie : <u>METHODOLOGIE DU SCENARIO TENDANCIEL</u>	2
1. <u>PREMIERE APPROCHE DES MECANISMES D'EVOLUTION DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE</u>	5
1.1. Nature du scénario tendanciel	5
1.2. Modalités de l'exploitation des données de la base tendancielle dans l'analyse du système socio-économique	7
2. <u>CONCEPTUALISATION POUR UNE ANALYSE DES MECANISMES D'EVOLUTION A LONG TERME DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE</u>	10
2.1. L'évolution du système économique	10
2.2. L'évolution du système socio-économique	14
3. <u>PASSAGE DE L'ANALYSE DES TRANSFORMATIONS DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE A CELLE DE L'EVOLUTION DE L'ESPACE AMENAGE</u>	17
2ème Partie : <u>ANALYSE DIACHRONIQUE TENDANCIELLE</u> Période 1969-2000	20
ANNEXES	36
3ème Partie : <u>ELEMENTS PRINCIPAUX DE L'IMAGE 2000</u>	49
1. <u>LE CONTEXTE HUMAIN</u>	51
1.1. L'Etat et les Institutions	51
1.2. La population	53
1.3. L'organisation des activités économiques	54
1.4. Les hommes dans la société urbaine	55

2. <u>ELEMENTS PRINCIPAUX DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE</u>	61
2.1. Localisation et contenu des zones de polarisation.	61
Carte des zones de polarisation	63
2.2. Répartition de la population	64
2.3. Répartition des activités	66
Carte des activités	67
Tableaux de répartition	68
2.4. Infrastructure de transport 2000	73
Carte des infrastructures	74
 <u>CONCLUSION</u>	 75
 <u>Annexe</u> : Résultats des extrapolations de quelques facteurs caractéristiques régionaux jusqu'en 2000.	 82

La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale a demandé à l'O.T.A.M., dans le cadre des études relatives au Schéma Général d'Aménagement de la France, d'élaborer un scénario tendanciel d'évolution de l'espace aménagé français à l'horizon 2 000.

L'objet de cette première approche, définie et détaillée dans un précédent document (1), est de préciser les conséquences à long terme du développement socio-économique tendanciel sur l'organisation de l'espace. Dans une étape ultérieure, il sera alors possible de définir les actions à promouvoir pour modifier ou conforter les mouvements en cours dans le cadre d'objectifs et de politiques d'aménagement donnés vis à vis desquels le scénario tendanciel apparaîtra comme un "référentiel".

L'élaboration de ce scénario tendanciel se décompose en deux phases principales :

- . la constitution d'une base tendancielle dont la présentation a fait l'objet du rapport cité plus haut,
- . la construction des cheminements tendanciels et l'esquisse de la situation obtenue à l'horizon 2 000, dont rend compte le présent rapport.

Etant donné l'importance des aspects méthodologiques dans cette étude, pour la définition des règles de cheminement comme pour la compréhension de l'image 2 000, nous consacrerons la première partie de ce document à la présentation de la méthode.

Dans la deuxième partie, nous exposerons les axes et les étapes principales de l'analyse diachronique.

Enfin la troisième partie aura pour objet une présentation sommaire de l'image 2 000.

(1) Rapport n° 1 : Présentation de la base tendancielle "Schéma prospectif de la France à l'horizon 2 000" Octobre 1969.

1ère Partie :

METHODOLOGIE DU
SCENARIO TENDANCIEL
(PHASE CHEMINEMENTS)

La première phase de l'élaboration du scénario tendanciel avait pour but d'inventorier, à travers l'analyse de la situation actuelle, les tendances d'évolution de cette situation.

Les données recueillies permettaient une approche par domaines, les tendances perçues l'étant indépendamment de toute étude des mécanismes de fonctionnement du système économique et social. En particulier, à ce stade de la recherche, aucune opération de sélection et de hiérarchisation des tendances ne pouvait être valablement réalisée.

Le problème posé maintenant est celui de l'exploitation des données de la base pour analyser l'évolution tendancielle de l'espace aménagé de la France jusqu'à l'horizon 2 000.

Or, l'espace aménagé est un contenant de la Société et de toutes ses activités. En tant que tel, il n'a pas de lois d'évolution propres. Les modifications qui l'affectent sont liées à l'évolution de son contenu, c'est-à-dire de l'ensemble de la société (y compris l'éventail des techniques dont celle-ci dispose). Bien entendu, les structures propres de l'espace géographique imposent un certain nombre de contraintes - d'ailleurs variables en fonction des techniques - à ces modifications. Il reste que le rôle moteur est exclusivement tenu par les paramètres socio-économiques.

Cela signifie qu'il faut étudier les mécanismes d'évolution du système économique et social, pour en déduire les modifications de l'espace aménagé induits par cette évolution en fonction des structures propres de l'espace géographique.

Il est certain que la façon dont l'espace est aménagé réagit sur les hommes et induit à son tour des transformations du système économique et social. Cette dialectique entre système économique et social et espace aménagé exige d'être saisie dans son intégrité, si l'on veut rendre compte de façon satisfaisante de ce phénomène complexe qu'est l'évolution de l'un à partir de l'autre.

Nous essaierons donc, dans cette première partie, de répondre successivement aux deux questions suivantes :

- . Comment saisir la dynamique du système économique et social ?
- . Comment passer de cette analyse à l'étude de l'évolution de l'espace aménagé, en tenant compte de ses interactions avec celle de la Société ?

1. PREMIERE APPROCHE DES MECANISMES D'EVOLUTION DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE.

Il convient tout d'abord de rappeler la nature du scénario tendanciel dans la mesure où la méthode d'analyse des cheminements qui est élaborée lui est très liée.

1.1. Nature du Scénario tendanciel.

L'hypothèse fondamentale sous-jacente au scénario tendanciel, tel qu'il a été défini, est la permanence du système économique et social; c'est-à-dire du système de production de type capitaliste caractérisé par l'appropriation privée de l'essentiel des moyens de production et la multiplicité des centres de décisions qui lui est associée. Ceci n'empêche pas que le système de production, tout en restant capitaliste, subisse une évolution.

A un moment donné il n'apparaît pas comme homogène. Les différents états qu'il a connus au cours de son évolution coexistent à travers des "témoins" qui subsistent simultanément, cependant que des "anticipations" d'états futurs apparaissent.

Nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Mais disons pour l'instant, en simplifiant, que le système de production est fait d'éléments ressortissants à trois états :

- un état de production capitaliste "archaïque",
- un état de production capitaliste "adapté",
- et un état de production capitaliste "avancé".(1)

Les définitions de ces trois états et leurs parts relatives varient dans le temps, sans que ces mouvements ne remettent en cause l'existence du système lui-même. Au contraire, c'est la dynamique interne de ce système et son dynamisme vis à vis des systèmes de production extérieurs qui commandent ces variations, lesquelles à leur tour entraînent une modification de la structure sociologique c'est-à-dire entraînent une modification des relations sociales engendrée par le système (que nous appellerons relations hommes-système) et des institutions. La structure sociologique est donc

(1) Nous donnons plus loin les définitions précises de ces trois états. (cf. P.13).

soumise à une évolution du fait même de l'évolution tendancielle du système économique. Elle doit s'adapter à tous ses changements. C'est ainsi que l'ensemble "système économique - Structure sociologique", que nous appelons système socio-économique, se modifie.

Toutefois, l'hypothèse fondamentale du scénario tendanciel oblige à garantir la permanence de cet ensemble dans son essence capitaliste, donc la compatibilité du système socio-économique et du système de production. Ceci signifie que l'on s'interdit de faire intervenir des relations, hommes-système susceptibles de remettre en cause l'organisation capitaliste de la société, d'où la nécessité d'introduire des processus sociaux régulateurs et l'importance fondamentale pour ce faire de l'analyse sociologique.

Compte tenu de cette contrainte essentielle, liée à la définition même du scénario tendanciel, la méthodologie mise en oeuvre devait permettre de révéler d'une façon systématique :

- . les modifications de la composition du système de production et les mécanismes de ces modifications
- . l'évolution de la structure sociologique :
 - relations hommes-système et leur évolution
- . institutions inhérentes à la nouvelle organisation de la production, ou induites par l'évolution des relations sociales ou introduites, en tant que régulateurs sociaux, pour assurer la permanence du système économique
- . les interrélations entre l'ensemble de ce système socio-économique d'une part et l'espace aménagé d'autre part.

A ce stade, le problème qui se pose est le suivant :

Comment utiliser les données de la base tendancielle et quelle doit être la méthode d'analyse du système socio-économique qui permettra de dégager des lignes d'évolution significatives ?

1.2. Modalités de l'exploitation des données de la base tendancielle dans l'analyse du système socio-économique.

La base tendancielle n'avait pas pour ambition de fournir une analyse des mécanismes d'évolution du système socio-économique. Son objet était restreint à l'inventaire des phénomènes apparents de la situation 1969 et des tendances d'évolution élémentaires ou, du moins, sectorielles indépendamment les unes des autres.

Aussi n'y avait-il à ce niveau, on l'a déjà rappelé, ni sélection, ni hiérarchisation des tendances de nature et d'importance différentes qui avaient été mises en évidence.

Le problème posé est donc de dégager parmi cet ensemble non ordonné d'éléments et de tendances, ceux qui sont fondamentaux pour les mécanismes d'évolution du système.

Cependant les relations d'ordre et de causalité que l'on peut établir sur la période actuelle ne resteront pas inchangées à l'avenir.

Certaines tendances repérées à un instant donné peuvent avoir durant une certaine période un poids très faible dans l'évolution, et ce poids peut se renforcer ultérieurement. De nouvelles tendances peuvent aussi apparaître au cours des cheminements. C'est pourquoi l'hypothèse de fixité des relations d'ordre et de causalité établies conduirait à projeter simplement l'évolution passée du système socio-économique en se condamnant à n'en pas saisir les mutations.

Pour éviter cet écueil, on est amené à procéder par étapes dans l'élaboration des cheminements et à reconsidérer, périodiquement, à travers une analyse synchronique, les fondements de l'analyse diachronique de la phase suivante.

L'exploitation des données de la base tendancielle n'est, dans ces conditions, immédiatement intéressante que dans le cadre de la première analyse diachronique.

La perception d'un certain nombre de tendances n'est pas suffisante pour expliquer un mécanisme d'évolution. Il apparaît nécessaire aussi, pour prévoir une évolution, de connaître les tensions et les déséquilibres inhérents à la situation de départ.

Pour ce faire, et apprécier leur rôle, un bon moyen était de projeter la situation économique et ses implications spatiales en 1969 sur une courte période (jusqu'en 1975) à travers une extrapolation indépendante de chacune de ses composantes socio-économiques et géographiques, puis de constater les tensions et les déséquilibres tant économiques que sociaux et spatiaux résultant de cette extrapolation. Il était nécessaire que la période de projection (1969-1975) soit courte pour que la situation 1975 extrapolée diffère peu de la situation 1975 "tendancielle", au sens où nous l'entendons dans le présent travail.

Au vu des résultats de cette démarche, il a paru possible de faire l'hypothèse que certaines tensions seraient réduites par des mécanismes autorégulateurs. Cette autorégulation ne pouvait évidemment suffire dans tous les cas et l'on a également recherché quelles étaient les institutions correctives qu'il était tendanciellement possible de faire intervenir avant 1975 (ex : la régionalisation, tendanciellement possible, parce qu'inscrite dans les tendances sociologiques et institutionnelles lourdes de la situation actuelle).

Après ce double ajustement, on a examiné cas par cas la persistance ou la transformation de chaque tendance, tension ou déséquilibre, et réévalué l'ensemble des forces évolutives.

Cependant un tel processus n'est possible que pour analyser l'évolution sur une courte période, en conservant l'hypothèse que l'organisation du système socio-économique est modifiée sans mutation.

L'analyse à plus long terme implique que l'on prenne en compte des transformations plus profondes que l'étude des tendances sur une courte période ne peut révéler. Les mutations n'ont que des effets marginaux en courte période et on ne peut les identifier que par une analyse du long terme non fondée sur la succession d'études à court terme.

C'est pourquoi après avoir précisé la base par un diachronique 69-75 afin d'en connaître les éléments fondamentaux il fallait étudier les mécanismes d'évolution à long terme du système socio-économique décrit.

2. CONCEPTUALISATION POUR UNE ANALYSE DES MECANISMES D'EVOLUTION A LONG

TERME DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE

Les concepts dont nous nous sommes jusqu'alors servis, tendances lourdes, déséquilibres, tensions, etc ... répondaient à la nécessité de préciser une méthode d'analyse diachronique en systématisant une description du réel en mouvement. Ceux dont nous avons besoin pour l'analyse des mécanismes d'évolution doivent permettre d'appréhender la dynamique interne et non plus seulement apparente de ce réel, et de passer ainsi du descriptif à l'explicatif.

L'analyse descriptive des différents aspects de la vie économique et sociale en 1969 a confirmé que l'ensemble de la société française était profondément marquée par une tendance assez généralisée au changement. Pour en donner quelques exemples, on peut citer :

- . La tendance à la modernisation industrielle et à l'internationalisation des capitaux, principalement à leur européenisation.
- . La tendance à la disparition des petites exploitations agricoles ou commerciales non rentables,
- . La tendance à l'accroissement de la qualification professionnelle.
- . La tendance accélérée à l'urbanisation.
- . La tendance à l'apparition d'institutions de gestion du territoire aménagé.

Ces tendances, parmi d'autres, sont des indicateurs d'une mutation du système socio-économique, mutation que l'on peut caractériser comme signifiant le passage à une société industrielle avancée et annonçant l'apparition, en germe, d'une société post-industrielle.

Il faut maintenant expliquer les mécanismes d'une telle mutation. Cette mutation est essentiellement sensible au niveau du système économique, mais elle comporte évidemment d'importants effets sur les structures sociologiques et sur l'espace aménagé.

2.1. L'évolution du système économique

On a donc été conduit à analyser tout d'abord les mécanismes de mutation du système économique. Or ce système est défini par l'ensemble des individus participant à la production, de leurs instruments de travail, des moyens de production et des rapports sociaux nés de l'activité productive. Plus précisément il est déterminé par les forces de production, les modes de production, les rapports de production et les interactions entre ces différents éléments.

Par force de production, nous entendons un ensemble d'hommes et d'instruments de travail dont l'activité productrice est utilisée à la fabrication d'un produit ou à la prestation d'un service économiquement utile.

Par mode de production, nous faisons référence au degré d'industrialisation, de qualification des hommes, à la forme de la gestion et, plus globalement, à la part respective de l'intervention des hommes et des machines dans les processus de production.

Par rapport de production, nous entendons les rapports des hommes au travail et les rapports entre les différents groupes participant à la production.

La classification de ces groupes sociaux, si l'on veut qu'elle soit plus opératoire que la répartition traditionnelle en C.S.P., doit être utilisable dans un contexte à la fois économique et sociologique. Celle que nous avons retenue est la suivante :

Agent ayant fonction :

. d'exécution et, parmi eux, :

exécutants passifs
exécutants ayant une part d'initiative

. d'encadrement et, parmi eux :

commandement direct d'exécution
 planification et organisation routinière du travail
 encadrement décisionnel

. d'innovation et, parmi eux :

amélioration pour la production d'un bien connu
 recherche d'un produit nouveau

La dynamique de l'évolution liée des forces de production, modes de production et rapports de production s'identifie à la dynamique interne du système de production.

En effet le système de production de type capitaliste implique, par le processus de concurrence entre les différents producteurs tant nationaux qu'étrangers que la maximation des taux de rentabilité et des effets de domination susceptibles d'être exercés constitue l'objectif premier des agents producteurs.

De fait, les modes de production sont sans cesse modifiés en vue d'obtenir une rentabilité meilleure ; la recherche technique en vue d'accroître la productivité et de multiplier les produits nouveaux fait naître de nouvelles forces de production. La dynamique de l'organisation de la production entraîne une modification des rapports de production.

On peut ainsi dans un premier temps expliquer les mécanismes d'évolution du système en étudiant l'évolution des forces de production, et en liant à cette évolution la modification des modes de production qui lui est associée ; dans un deuxième temps, il est possible d'examiner en quoi l'accroissement de la productivité nécessaire aux progrès du système entraîne la création de nouvelles forces de production techniquement réalisables à l'époque considérée.

Aux deux étapes du raisonnement, on étudie en quoi ces modifications réciproques induisent une évolution des rapports de production.

Une telle analyse débouche sur la constatation déjà présentée que, à un moment donné dans un système donné, coexistent des éléments appartenant à trois états distincts d'évolution. Cette coexistence provient de la survie, à un moment donné, d'éléments engendrés à un stade antérieur d'évolution, cependant qu'apparaissent d'autres éléments préfigurant des stades ultérieurs.

En effet, les mutations ne s'effectuent pas simultanément ni de la même façon dans toutes les branches de la production. De même à l'intérieur d'une branche, les entreprises ne sont pas toutes au même stade d'évolution. Enfin, une mutation donnée n'a pas lieu (ou n'aura pas lieu) à la même époque dans tous les pays ni même dans toutes les régions.

Le passage à un stade ultérieur de développement, au niveau sectoriel aussi bien que global, n'ayant ainsi pas lieu simultanément dans tous les secteurs d'activité ou dans tous les pays, il y a évidemment coexistence à un moment donné des témoins des différentes étapes de l'évolution du système économique.

La différenciation des états repose sur la potentialité de mutation associée à chacun d'eux.

On a donc distingué, rappelons-le, trois états :

- . L'état de production capitaliste de type archaïque,
- . L'état de production capitaliste de type adapté,
- . L'état de production capitaliste de type avancé.

L'état archaïque est tel qu'à un moment donné les modes et rapports de production ne sont pas susceptibles de s'adapter à des mutations en cours ailleurs : les forces de production correspondantes sont donc destinées à disparaître en tant qu'ensemble organisé.

L'état adapté est tel que, à un moment donné, les modes et rapports de production permettent une adaptation des forces de production au processus de mutation.

L'état avancé est tel que, à un moment donné, les forces, modes et rapports de production s'organisent sur un mode nouveau et secrètent en quelque sorte les mutations : ce sont les canaux par lesquels passe l'innovation.

Pour identifier ces états on a procédé par analyses multicritères, les critères sélectionnés étant des indicateurs du degré d'évolution des modes et rapports de production (1).

Au cours du processus d'évolution du système économique, la pondération de la part de chacun de ces trois états se modifie.

En effet, les éléments fournis à un moment donné par les indicateurs du degré d'évolution des modes et rapports de production ne peuvent être considérés comme définitivement significatifs. Une structure adaptée en 1975 peut ne plus l'être en 1980. Une structure archaïque en 1975 peut avoir disparu en 1980, et l'état archaïque sera alors constitué par des structures adaptées en 1975 qui n'auront pu suivre les processus de mutation jusqu'en 1980.

L'analyse multicritères d'identification des états doit donc être réalisée en dynamique, et reposer sur l'analyse des mécanismes d'évolution des forces, modes et rapports de production, autrement dit du système économique.

2.2. L'évolution du système socio-économique

Il faut ensuite passer de la connaissance des fondements de la dynamique interne du système économique à l'analyse des mécanismes d'évolution du système socio-économique.

L'évolution du système économique induit en effet des modifications des rapports sociaux (autres que de production) et des institutions qui les formalisent.

(1) La liste en sera donnée plus loin - cf annexe partie 2.

Telles que nous les définissons, les "Institutions" sont constituées par toute structure formelle ou informelle dont le but est de concrétiser des règles de comportement social assurant le fonctionnement de la société.

Elles se modifient notamment (et c'est sous cet angle qu'on les examinera) sous l'influence d'une nouvelle organisation de la production et si l'on considère comme permanente l'organisation capitaliste du système, on doit admettre qu'elles doivent tendre d'abord à assurer la cohésion de ce système.

Les "institutions" sont donc aussi bien des organismes politiques, économiques, culturels, etc ... que des "formes" sociales plus imprécises (telles que la "régionalisation" ou la "centralisation des pouvoirs décisionnels").

L'évolution du système économique induit évidemment des modifications de l'espace aménagé qui agit à son tour sur le système socio-économique. En effet l'espace aménagé est le "contenant" de l'organisation socio-économique. Il est structuré à partir de la demande sociale et module en retour cette demande. Il agit sur les hommes de même que ceux-ci agissent sur lui. Il est le produit d'une civilisation et le révélateur du degré de son développement. Il est modifié par et il modifie à son tour les rapports sociologiques.

Cela signifie que les nouvelles forces de production, les nouvelles organisations de la production sont inductrices de modifications de l'espace aménagé.

Il faut donc à ce niveau de l'étude analyser ces modifications.

Les évolutions des rapports hommes - systèmes, des comportements des groupes sociaux et des modes de vie généraux sont les révélateurs d'un changement progressif du système de valeurs qui caractérise en partie le système socio-économique.

A partir du moment où le processus de mutation est suffisamment avancé, il est possible d'analyser en quoi ces mutations induisent des transformations du système de valeurs.

Si, au début de l'analyse diachronique, on ne pouvait prendre en compte l'évolution du système de valeurs, c'est que cette évolution est très lente. Il fallait étudier sur une période assez longue les modifications des échelles de valeurs de chacun des groupes sociaux pour saisir les évolutions du système global de valeurs. Une échelle de valeurs nouvelle entraîne des changements dans les institutions, dans les attitudes sociales par des processus de conflits, d'adaptation, d'assimilation, de désintégration.

Le processus de mutation économique peut, de ce fait, être soit accéléré soit freiné par les nouveaux comportements sociaux.

L'ensemble des valeurs d'une société ou d'un groupe social constitue une idéologie qui enregistre tous les contrecoups du système de production, mais en définit aussi une certaine réorientation.

Les échelles de valeurs diffèrent selon les groupes sociaux et ont une relative autonomie. La coexistence d'échelles de valeurs différentes dans le système de valeurs global induit un facteur de dynamisme du système socio-économique, car elle rend mobile le réseau des relations sociologiques.

Il convient maintenant d'aborder la dernière partie de cette approche méthodologique, afin de préciser comment, à partir de la perception des mécanismes d'évolution du système socio-économique, il est possible de saisir la transformation de l'espace aménagé.

3. PASSAGE DE L'ANALYSE DES TRANSFORMATIONS DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE A
CELLE DE L'EVOLUTION DE L'ESPACE AMENAGE

L'étude des mécanismes d'évolution interne du système socio-économique a permis de mettre en évidence les forces de production et la dynamique de leur développement. A partir de cette connaissance nous avons, pour chacune des forces de production perçues, recherché :

- . Quel était son poids dans le développement économique.
- . Quelles forces de production nouvelles il fallait faire intervenir dans les années suivantes à partir du jeu de la force de production considérée
- . Quels seraient les modes de production correspondants.
- . En quoi, et comment, seraient modifiés les rapports de production associés
- . Quelles seraient les institutions engendrées par cette nouvelle organisation de la production (syndicats, associations, internationales ...).

Au terme de cette recherche, on a examiné quel serait l'impact directement perceptible de cette organisation sur l'espace aménagé (concentration, nouveau réseau de distribution ...). En traitant chacun des points qui viennent d'être énumérés, on a mis en évidence les différentes tensions perçues soit au niveau des rapports de production, soit au niveau de l'espace aménagé.

Puis, pour chacune des forces de production, on a défini au moyen d'une analyse multicritères la part approximative du marché et l'évolution de cette part, réalisée par chacune des parties - archaïques, adaptée, avancée du système de production.

La modification du système ainsi perçue permet alors de révéler des tensions de nature économique qui lui étaient liées (par exemple à des mouvements de concentration et de déclin des petites entreprises).

Cette analyse étant faite, il convenait d'étudier pour la première période (1970-1985) chacune des régions en déterminant :

- . Les forces de production localisées dans la région,
- . L'évolution de ces forces de production qui entraînerait soit une expansion, soit une stagnation, soit un déclin du développement régional.

Connaissant les diverses tensions inhérentes au développement socio-économique et le développement économique de chaque région, on a pu déterminer les tensions régionales.

On a alors classé les régions en trois groupes :

- . Celles à l'intérieur desquelles s'exprimaient de fortes tensions sans que le potentiel de développement économique régional ne permette de les résoudre,
- . Celles à l'intérieur desquelles on notait peu de tensions,
- . Celles où de fortes tensions pouvaient néanmoins être résolues par un fort développement économique régional.

Cette approche socio-économique a été complétée par une analyse des tensions urbaines et des réseaux de villes.

A partir de la connaissance de la dynamique de l'espace et des tensions qui en étaient dérivées on a ensuite examiné :

- . L'impact sur le développement national,
- . Les conséquences sur les mouvements sociaux,
- . Les institutions nécessaires à la survie du système,
- . Les nouveaux modes de vie et les comportements.

Ces différents mouvements modifient les échelles de valeurs, créant ainsi un nouveau système ayant un impact sur l'organisation de la production et par conséquent sur l'espace aménagé.

On a ainsi pris en compte le caractère biunivoque des relations entre espace aménagé et développement socio-économique et poursuivi sur ces bases nouvelles l'analyse de l'évolution jusqu'en l'an 2000 en procédant par la méthode décrite plus haut.

*

* *

Nous allons maintenant présenter les résultats obtenus par l'application de cette démarche méthodologique.

Il convient cependant avant d'aborder la deuxième partie de ce rapport de préciser que le degré de finesse de ces résultats n'est pas très grand.

En effet chacune des étapes de l'analyse (analyses multicritères, étude de localisation, étude de migration ...) aurait nécessité un travail de recherche important et des études précises, si l'on avait voulu garantir la finesse des résultats. Un tel travail n'était pas demandé. Dans cette première étape, on a donc traité les problèmes soulevés en faisant appel à des experts.

Les résultats, bien que très globaux, n'en présentent pas moins un caractère opératoire et pourront être aisément précisés dans une étape ultérieure.

2ème Partie :

ANALYSE DIACHRONIQUE TENDANCIELLE

PERIODE 1969 - 2000

La présentation du cheminement 1969-2000 que nous faisons ici se veut rapide.

Il s'agit essentiellement de préciser les grands axes des évolutions et les options que nous avons été amenées à prendre pour, dans les limites d'un système socio-économique permanent de type capitaliste, aboutir à une image 2000.

En fait, et ceci a déjà été signalé dans la première partie de ce document, l'analyse diachronique a été renforcée, complétée, alimentée par l'analyse synchronique.

Cependant seule sera présentée ici la démarche diachronique. Les résultats des coupes synchroniques ne seront donnés que lorsqu'ils apparaîtront comme des recharges pour l'analyse diachronique. Ces résultats concernent essentiellement la période 1980-1985.

*

* *

Au départ de notre cheminement la société française est caractérisée, dans tous les aspects de la vie économique et sociale, par une profonde tendance à la mutation qui n'est pas sans provoquer de nombreuses tensions dans le système de production et sur le plan social.

On perçoit cette tendance tant dans le monde rural que dans la société industrielle d'où une aggravation des tensions induites.

En effet le monde rural est marqué par :

- . Une diminution relative des actifs agricoles
- . Un regroupement des exploitations agricoles
- . Un accroissement du seuil de rentabilité
- . Et liée à cet accroissement, la multiplication des abandons de petites exploitations.

Cette situation provoque un transfert des agriculteurs à d'autres activités : plus particulièrement les jeunes quittent la terre familiale et les très jeunes s'orientent directement vers d'autres activités pour lesquelles un niveau de formation peu élevé est requis.

Or parallèlement la tendance à la mutation dans la société industrielle se concrétise par :

- . L'accroissement de la productivité,
- . Un travail de plus en plus mécanisé et automatisé d'où,
- . Une diminution de la part relative des emplois non qualifiés, amplifiée par :
- . Un mouvement de concentration dû à
- . L'accroissement du seuil de rentabilité
- . La diminution du nombre des petites exploitations non rentables.

Ces tendances à la mutation qui affectent simultanément le monde rural et le monde industriel provoquent de fortes tensions au niveau de l'emploi.

- . Le nombre d'emplois non qualifiés, offerts aux agriculteurs quittant la terre, ou à leurs fils, est insuffisant par rapport à la demande.

Cette tension n'affecte pas avec la même intensité toutes les régions. Son degré d'intensité va dépendre des structures agricoles et industrielles régionales. Cependant le déséquilibre d'emploi est ressenti par toutes les régions en prévision pour 1975, malgré les mouvements migratoires (en supposant ceux-ci identiques en 1975 et actuellement) - (1).

(1) Voir annexes, carte des déséquilibres.

Il y a cependant, si l'on compare les situations régionales face à ce problème, des déséquilibres entre régions. De plus dans certaines régions, une autre tension au niveau de l'emploi apparaît, due à un manque de main d'oeuvre qualifiée en face d'une demande qui croit avec l'automatisation et le développement de la recherche.

Ces tensions économiques ainsi que les déséquilibres régionaux provoquent des tensions sociales importantes dans les groupes sociaux soit ruraux soit urbains.

La population française est dans sa plus grande partie de plus en plus consciente de cette situation qui se dessine déjà. Aussi, malgré les résistances à la mobilité qui caractérise la société française, les migrations interrégionales sont de plus en plus fortes aux dépens des régions les plus défavorisées dans leur développement économique.

Ces mouvements migratoires entraînent des tensions importantes, compte tenu de la faible capacité d'accueil de certaines régions qui s'accumulent avec les tensions que connaissent déjà les régions destinataires :

- . Tensions urbaines dues à une croissance trop rapide et non prévue des villes (encombrement des centres urbains, accroissement des banlieues mal reliées au centre),
- . Tensions entre villes rivalisant pour la suprématie régionale,
- . Tensions dues à un rejet par la population déjà établie des migrants sans formation professionnelle.

Ces tensions sociales accentuent la diminution du taux de natalité actuellement en cours, renforçant sur ce point l'influence des modèles de comportement urbains et l'élévation du niveau de vie des classes moyennes.

Les régions qui ressentent le plus fortement ces tensions sont le Nord, la Lorraine, l'Auvergne, tout l'Ouest et le Sud-Ouest.

Ces tensions sont à l'origine d'un élargissement du champ d'action des syndicats, groupes ou associations du plan professionnel au plan urbain. Ces institutions s'opposent aux directions d'entreprise, aux pouvoirs municipaux, aux autorités régionales et à l'Etat. Leur intervention est organisée, mais les mouvements spontanés parfois irrationnels se multiplient et mettent en cause les structures établies.

- . L'Etat est donc de plus en plus menacé par les mouvements sociaux dont la multiplication tend vers une déstructuration nationale.

- . L'Etat est de plus soumis à d'importantes pressions économiques dues à la mutation des structures de production qui l'obligent à maintenir une politique d'aides aux régions et de subventions sectorialisées. Cette politique ralentit la mutation du système économique. Elle est par conséquent mal acceptée par les entreprises dynamiques dont les responsables font pression sur l'Etat. De surcroit elle n'est pas appréciée par la collectivité nationale qui ne voit là que l'effet de réduction de ses revenus.

- . Enfin l'Etat, agent économique soumis aux lois de la concurrence recherche de plus en plus la rentabilité du secteur public. Il provoque ainsi des tensions sociales au niveau des consommateurs.

Les structures étatiques vacillent. Aussi pour éviter que l'action coordonnée des groupes de pression ne conduisent à une déstructuration au niveau national risquant de compromettre l'existence du système capitaliste français, l'Etat est contraint de maintenir les tensions sociales à un niveau régional en donnant à chaque région les instruments institutionnels susceptibles de les résoudre.

Aussi dès 1971 une politique de régionalisation intervient-elle effectivement dans le but de préserver le système en place en confinant les tensions dans leur cadre régional. La régionalisation apparaît à ce niveau comme une mesure régularisatrice.

Tout en laissant à l'Etat un pouvoir décisionnel encore fort, elle a pour but de déléguer aux pouvoirs régionaux l'autorité nécessaire pour :

- . Assurer certains équipements (infrastructure à intérêt régional, équipement de superstructure).
- . Développer les structures de production de la région afin que les tensions économiques et sociales puissent être résolues.

Les effets de la régionalisation sont donc très liés à l'évolution du système de production.

- . La pénétration des capitaux étrangers est de plus en plus forte.
- . Les mouvements de concentration horizontaux et verticaux se multiplient et s'orientent vers la constitution de conglomérats.
- . La productivité croît rapidement accélérant ainsi :
- . La diminution des emplois "exécutants passifs",
- . L'accroissement des emplois "encadrement",
- . La recherche se développe mais essentiellement dans les activités et les entreprises "avancées" par rapport à la mutation en cours.
- . La rentabilité est accrue pour les agents économiques des activités "avancées" mais diminue fortement dans d'autres secteurs provoquant :
- . Une accélération de la disparition des entreprises non rentables.

Cette dynamique interne entraîne des phénomènes de concentration des activités économiques dans les zones déjà développées car les capitaux sont plus facilement placés dans les entreprises adaptées, dont la rentabilité est déjà suffisante pour constituer des bases de conglomérats. En outre les zones à forte concentration favorisent la disponibilité en main d'oeuvre et l'accroissement d'un marché ; elles suscitent par conséquent davantage de relations interindustrielles et de consommation ce qui accroît la rentabilité et diminue les risques économiques.

Cette concentration ayant lieu dans des zones déjà développées renforce par un mouvement cumulatif le développement du potentiel économique de ces zones et favorise la création d'emplois dans les régions développées.

On observe donc un déséquilibre entre régions sur le plan du développement économique qui se traduit par un partage entre zones à fortes tensions ou à faibles tensions.

Dans les régions relativement développées du point de vue économique (Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, Lorraine, Alsace, Nord, Région Parisienne élargie, Languedoc) on observe :

- . La réduction des tensions sociales nées de l'absence d'emplois non qualifiés ou peu qualifiés par augmentation de ces emplois malgré la baisse relative de la demande de main d'oeuvre peu qualifiée.
- . L'augmentation des tensions économiques dues à un manque de personnel très qualifié requis par le développement des fonctions d'encadrement et d'innovation.

Dans les régions économiquement peu développées par contre :

- . Les tensions sociales ne peuvent être résolues faute d'un développement économique suffisant
- Au contraire
- . On assiste à des transferts d'unités économiques vers les zones à forte concentration et à la disparition de plus en plus fréquente des entreprises archaïques souvent localisées dans les zones les moins développées.

Ceci conduit à une situation où :

- . Les tensions économiques et sociales sont donc non seulement persistantes, mais même aggravées.
- . Les mouvements migratoires accentuent le caractère peu dynamique de ces régions en donnant à la population une structure par âges moins favorable (vieillesse). On assiste en effet au départ d'actifs ayant un niveau de formation assez élevé, attirés par les offres d'emplois et le dynamisme d'autres régions.

La séparation en deux France se renforce donc vers 1975.

L'Etat qui a continué à aider les régions les moins favorisées est alors soumis à la pression des régions développées qui, ayant acquis un pouvoir régional et un poids non négligeable dans le développement national entendent accroître leurs pouvoirs et leur autonomie.

En effet les tensions qui s'exprimaient dans ces régions avaient pu être résolues jusqu'alors par un fort développement économique. Mais de nouvelles tensions naissent de cette trop rapide expansion. Elles proviennent de :

- . La croissance de la concentration qui entraîne des tensions au niveau urbain et dans les espaces industrialisés.
- . La rivalité entre villes également désireuses de se développer provoque ainsi un doublement d'équipements ou sur-équipement qui n'est pas nécessairement adapté aux besoins de la population urbaine.
- . La pression des groupes détenteurs des forces de production qui, pour mieux contrôler leur marché, mènent une action assurant pour leur région un devenir déterminé.

A ces tensions s'ajoute une tension sociale importante :

- . Les conditions de travail, notamment pour le personnel qualifié, sont insatisfaisantes (durée du travail, manque de participation réelle à la gestion) et contrarient l'amélioration des conditions de vie déjà difficiles dans les grandes villes. En effet celles-ci, ont continué à se développer à partir de structures vieilles.

Ces tensions donnent naissance à des mouvements sociaux qui s'expriment au niveau régional par des syndicats ou associations de plus en plus nombreux et importants depuis la régionalisation. De plus les pouvoirs régionaux éprouvent le besoin de renforcer leur autorité face à ces organisations et entendent assurer le développement régional sans être contrôlés de trop près par les autorités étatiques.

Or l'Etat craint que les mouvements de concentration détruisent à jamais les possibilités de rattrapage économique des autres régions. Il craint également un rapprochement de ces régions développées avec les régions étrangères voisines renforçant ainsi la coupure entre les deux France.

Les régions dynamiques craignent de ce fait d'être freinées dans leur croissance. Elles veulent donc obtenir, sans tarder un pouvoir décisionnel effectif afin :

- . D'empêcher la conjonction entre les mouvements sociaux cités plus haut et les mouvements sociaux des régions moins développées, conjonction qui ralentirait leur développement.
- . De poursuivre la création d'équipements en vue de rivaliser avec les régions européennes voisines.

Les pouvoirs administratifs régionaux sont aidés en cela par les groupes détenteurs des forces de production intéressés à ce que les mouvements sociaux ne portent pas atteinte de façon irréversible au système économique. Il se constitue donc sous l'effet de ces différents mouvements des groupes de pression tels que, progressivement mais rapidement, les régions développées acquièrent un pouvoir décisionnel de plus en plus effectif. C'est donc un deuxième stade du mouvement de régionalisation qui apparaît encore cette fois comme un régulateur socio-économique.

Les détenteurs des pouvoirs économiques régionaux jouent un rôle important dans cet affrontement Etat/Région. Ils appuient les pouvoirs administratifs régionaux et parfois se confondent avec eux. C'est entre 1975 et 1980 que les régions développées obtiennent des pouvoirs décisionnels effectifs accrus ou très accrus. La première région à en bénéficier est la région Rhône-Alpes, deuxième pôle de croissance national rivalisant en bien des points avec la Région Parisienne. Puis l'Alsace économiquement en forte croissance sous l'influence des capitaux européens acquiert à son tour les mêmes prérogatives. Elle est suivie par la région Nord puis par la Lorraine, la Provence-Côte d'Azur, et enfin le Languedoc qui bien que moins développé profite de la croissance du Sud.

La Bretagne, elle, n'a pas pu atteindre un semblable niveau économique. Elle connaît de fortes tensions sociales qu'elle cherche à résoudre en exigeant l'octroi des mêmes prérogatives que celles arrachées par les régions économiquement plus riches. Elle voit dans cette nouvelle forme de régionalisation l'instrument de la solution de ses problèmes économiques et sociaux.

Elle entend profiter du deuxième stade de régionalisation et reçoit l'appui d'une société traditionnellement régionaliste. L'Etat qui y voit un moyen de résoudre le problème breton donne son consentement vers 1980.

La coupure entre les régions est alors nette. A l'exception de zones limitées telles que Toulouse et son proche environnement, Clermont-Ferrand, Nantes et Saint-Nazaire, Caen et Bordeaux, les régions qui n'ont pas acquis un pouvoir décisionnel effectif ont un poids de plus en plus faible dans l'économie nationale.

- . Les mouvements migratoires vers les zones de polarisation (1) sont tels qu'en 1985 moins de 30 % de la population habitent dans les régions les moins développées (2).
- . La structure d'âge dans les régions non dynamiques dénote un fort vieillissement.
- . La natalité y est faible.
- . Les zones rurales se dépeuplent au profit des villes ce qui accroît le taux d'urbanisation qui reste cependant plus faible dans les régions les moins développées que dans les autres (3).

(1) Voir annexe carte des zones de polarisation

(2) Régions n'assumant pas leurs tensions - voir carte en annexe

(3) Voir carte en annexe - population et taux d'urbanisation.

Cependant malgré l'intensité des tensions économiques dans les régions les moins avancées, et leurs implications sur le plan social, malgré les déséquilibres des modes de vie (urbanisation, niveau d'instruction, revenus ...), déséquilibres renforçant les tensions sociales, il n'y a pas conjonction entre ces tensions et celles des régions dynamiques. En effet les tensions des régions moins avancées se concrétisent par des mouvements d'arrière garde et sont orientés vers des revendications contre le manque d'offre d'emplois peu qualifiés et les conditions insatisfaisantes de travail dans des entreprises archaïques. Au contraire dans les régions dynamiques les revendications des groupes sociaux sont orientées vers l'amélioration des conditions de travail, un accroissement de la cogestion et l'obtention de conditions de vie plus satisfaisantes. Elles tendent à s'aligner sur celles des groupes sociaux des pays les plus avancés avec l'apparition de syndicats européens parallèlement à l'internationalisation des capitaux et à la concentration.

Aussi la coupure de plus en plus marquée entre les deux France ne menace pas directement le système économique. D'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, la plus grande partie de la population française est concentrée dans les villes des régions dynamiques.

Cette concentration provoque l'apparition d'une société urbaine qui se caractérise par sa relative autonomie à l'égard du développement de l'appareil de production.

Cette "distanciation" de la nouvelle société urbaine par rapport à la société industrielle s'est opérée à travers l'évolution tendancielle des valeurs. Il arrive un moment où les valeurs issues de la société industrielle - et nécessaires à son évolution - se trouvent remises en cause par la société urbaine qui ne peut les faire siennes dans la pratique urbaine conditionnant son mode de vie.

Si nous prenons par exemple la valeur "rationalité économique" au nom de laquelle la société industrielle accomplit sa mutation, cette même valeur se révèle entrer à la longue en conflit avec la valeur "réalisation de l'individu" qui réclame un aménagement urbain, fondé sur d'autres critères, une autre conception des fins sociales. On se trouve alors devant un conflit de valeurs et une société qui se définit de nouvelles valeurs, adaptées à sa survie sociale.

Cette évolution du système de valeurs est parallèle à la mutation interne du système de production qui se poursuit en France.

En 1985 la plupart des pays européens ont accompli ou accomplissent cette mutation, l'Allemagne surtout, l'Italie et la Grande Bretagne menant le mouvement. Ces pays ont un système de production de type capitaliste très avancé dont les traits principaux sont :

- . Une forte concentration de capitaux
- . Des marchés nationaux et internationaux très étendus
- . Un fort pouvoir de commandement sur ces marchés
- . Une forte rentabilité assurant la possibilité de réinvestissements massifs, la participation de groupes bancaires et de capitaux externes
- . Une structure de production (technique et main d'oeuvre) qui permet l'accroissement de la rentabilité.

Les Etats Unis, qui ont réalisé depuis longtemps cette mutation, ont acquis une puissance sur les marchés européens et notamment français.

Dans un système fondé sur la concurrence, les entreprises françaises deviennent de plus en plus dépendantes des systèmes de production extérieurs. Elles sont concurrencées directement par des conglomérats internationaux très importants.

Jusqu'en 1985 on avait déjà enregistré, sous la pression de ces contraintes, alors moins nettes, un développement des forces de production et modes de production qui correspondait à :

- . La nécessité pour les entreprises françaises de se maintenir sur le marché en accroissant leur rentabilité.
- . La présence de capitaux étrangers et de firmes étrangères qui par la concentration qu'ils provoquaient entraînaient une modification des forces de production françaises.

Aussi la partie du système de production qui se trouve alors dans un état avancé tend à acquérir une puissance comparable à celle des systèmes de production extérieurs dont les entreprises dominent tout ou partie du marché français.

Pour se placer à un bon rang dans la concurrence internationale, ces entreprises "avancées", qui cherchent à majorer la rentabilité de leurs capitaux tout en assurant leur compétitivité, font appel à des groupes financiers influents, lancent des obligations, et maximisent leurs bénéfices.

Cette concentration de capitaux se traduit par une intégration verticale et horizontale et par la constitution de puissants conglomérats internationaux. Elle s'accompagne de modes de production techniquement très avancés (automation, commande numérique) dont les résultats sont :

- . La forte réduction du nombre d'exécutants
- . L'augmentation relative des emplois d'encadrement, nécessitant un niveau de formation élevé
- . L'accroissement des postes de recherche dûs à la nécessité de développer le marché par des produits nouveaux et d'augmenter la rentabilité par des techniques nouvelles.

Les modes de gestion sont très développés (gestion automatisée - télégestion) et s'accompagnent :

- . D'une décentralisation des décisions à court terme
- . D'une centralisation des décisions à plus long terme.

Cette dichotomie aboutit, tout en donnant à un nombre croissant de travailleurs la possibilité de participer à la gestion, à les tenir à l'écart du choix des objectifs principaux de développement de leur entreprise.

Certaines, qui ne peuvent assurer le rythme de croissance indispensable, voient leurs structures de production s'aligner davantage sur celles des entreprises archaïques.

L'état archaïque du système de production est caractérisé par :

- . L'absence de participation bancaire
- . De faibles profits
- . Un marché peu étendu
- . L'absence de concentration
- . Des techniques de production dépassées
- . L'absence de budget consacré à la recherche ou à l'achat de brevets
- . Une forte proportion d'exécutants.

Beaucoup d'entreprises archaïques sont obligées de fermer leurs portes, mais leur nombre reste important car sans cesse renforcé par les entreprises anciennement adaptées qui n'ont pas pu suivre la mutation du système de production.

Cette tendance générale à la concentration se concrétise sur le territoire par :

- . La concentration des activités dans des zones de polarisation dans lesquelles le taux d'urbanisation est très élevé
- . Le dépeuplement relatif des autres zones.

Cette occupation de l'espace n'est pas sans créer des tensions sociales dans une société urbaine dont la construction n'a pas été conçue à temps.

Cette situation induit des tensions sociales au niveau des rapports de production.

Le mouvement de concentration ne fait que se renforcer du fait :

- . Du développement similaire des systèmes de production extérieurs
- . De la nécessité d'accroître le taux de rentabilité tout en diminuant les risques d'exploitation.

Il conduit à permettre aux entreprises avancées le contrôle d'un marché de plus en plus large, mais implique :

- . La réduction du nombre d'entreprises assurant la quasi totalité du marché
- . La réduction du nombre d'emplois d'exécutants.

Cependant quantité d'entreprises subsistent, tout en n'étant pas de type avancé. Elles constituent l'état adapté du système de production. Elles sont sur certains marchés compétitives, mais elles doivent se modifier pour assurer leur survie à moyen terme.

En effet les groupes financiers qui les soutiennent se tournent de plus en plus vers les entreprises avancées pour diminuer les risques de leurs placements. De plus la structure des capitaux investis dans les "entreprises adaptées" est essentiellement nationale d'où des difficultés de trésorerie. On note alors des mouvements de concentration importants parmi les entreprises adaptées et un certain nombre d'entre elles sont progressivement absorbées par des groupes d'entreprises "avancées". Ce mouvement de concentration leur permet de réaliser des recherches qu'elles n'auraient pu prendre en charge en restant indépendantes. De façon générale elles occupent peu d'innovateurs, une proportion encore assez faible d'encadrement de gestion par rapport aux entreprises "avancées" mais un nombre encore important d'exécutants.

A ces tensions s'ajoutent les problèmes sociaux engendrés par la présence de nombreux salariés étrangers cantonnés dans des fonctions d'exécutants ou, pour certains d'entre eux, dans des postes de recherche.

Leur nombre a en effet beaucoup augmenté étant donné le manque de main d'oeuvre dû à la quasi stagnation de la population active (faible natalité, augmentation du temps de formation, abaissement de l'âge de retraite).

Aussi les activités après l'âge légal de la retraite augmentent-elles donnant encore plus de moyens de pression aux personnes âgées déjà numériquement importantes. Celles-ci n'entendent pas abaisser leur niveau de vie et désirent garder leur implantation géographique au centre des villes qu'elles occupent depuis des années.

Ces pressions de natures diverses obligent les autorités locales à développer fortement à partir de 1990 les équipements d'accueil. On observe également un accroissement de la formation tant universitaire que professionnelle. Une part importante de cette formation est assurée directement par les entreprises "avancées". Les congrès et séminaires de travail se multiplient et occasionnent de nombreux déplacements.

Ceci correspond à une nouvelle conception du travail qui doit permettre à l'individu de se réaliser par et dans son activité productrice. Une telle fin sociale provoque dans la population des mouvements revendicatifs puissants menaçant l'équilibre instable du système.

*

* *

Après cette rapide présentation du diachronique 1970-2100, donc on perçoit désormais assez bien les mécanismes essentiels. Il reste à préciser les traits principaux de l'image 2000. On apportera un éclairage supplémentaire sur le fonctionnement des institutions, le système de valeurs, et l'organisation du territoire que nous n'avons jusqu'à présent abordés que d'assez loin.

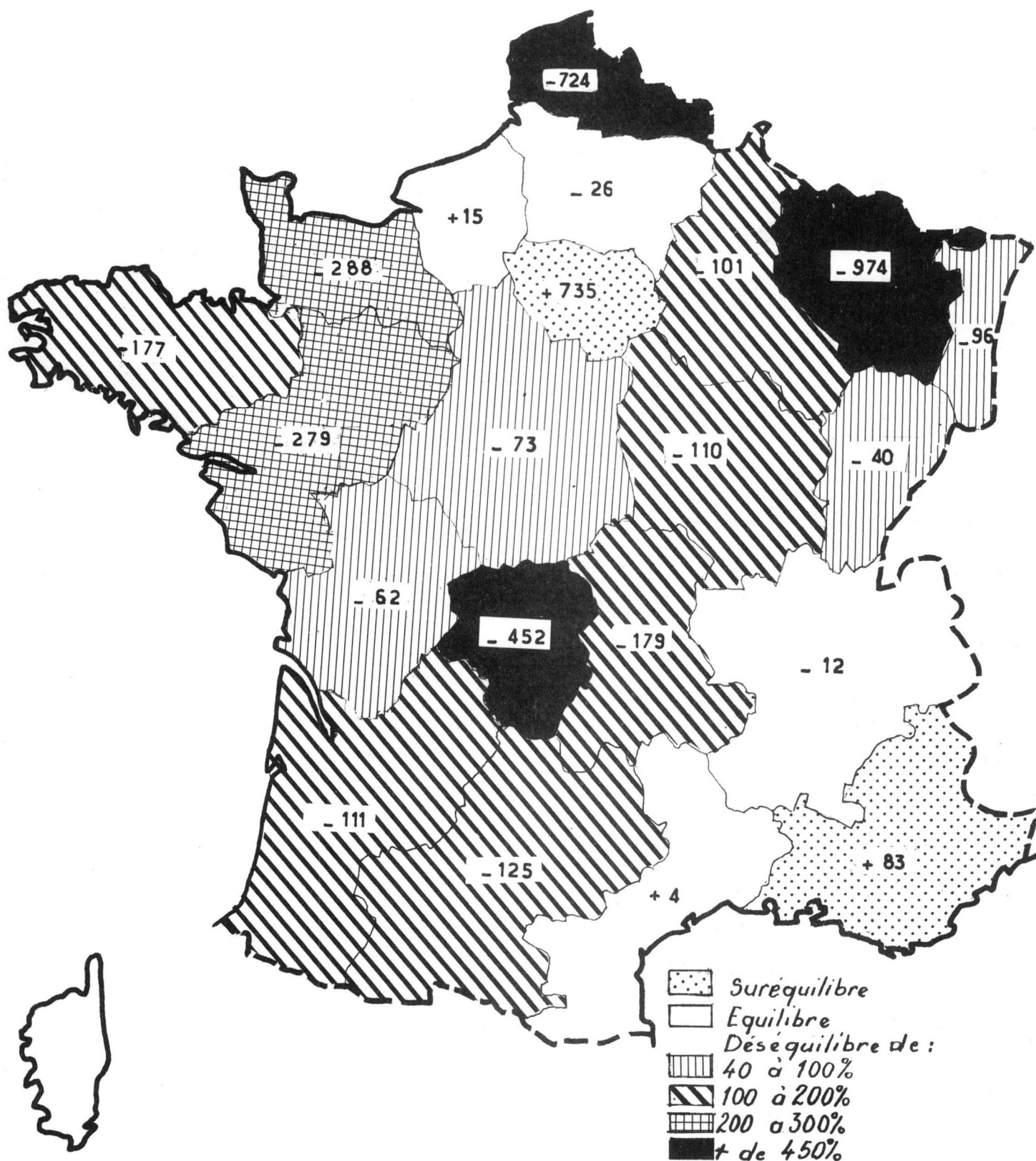
ANNEXE PARTIE 2

- . Carte des déséquilibres d'emplois 1975
 hors migration
 avec migration
- . Carte des intensités des tensions régionales 1980
- . Carte des zones de polarisation 1985
- . Carte des populations totales et des taux d'urbanisation par région 1985
- . Tableau des critères d'évolution du système de production
- . Tableau de répartition des parts de marché réalisée dans chaque branche selon l'état du système de production
- . Graphe du diachronique 1970 - 2000.

DESEQUILIBRES REGIONAUX 1968_75 (HORS MIGRATIONS)

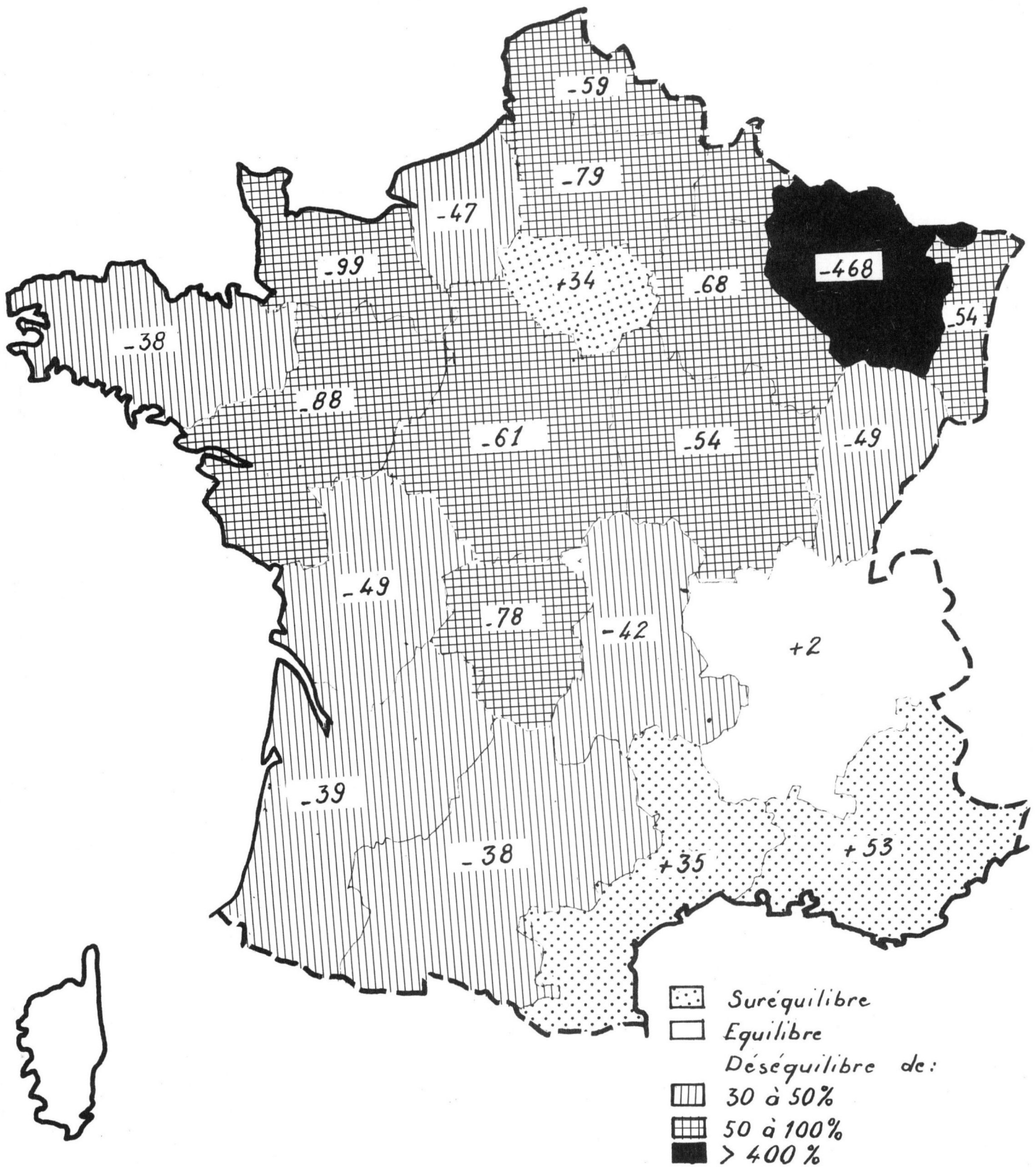
nouveaux emplois secondaires et tertiaires non qualifiés

Exode rural

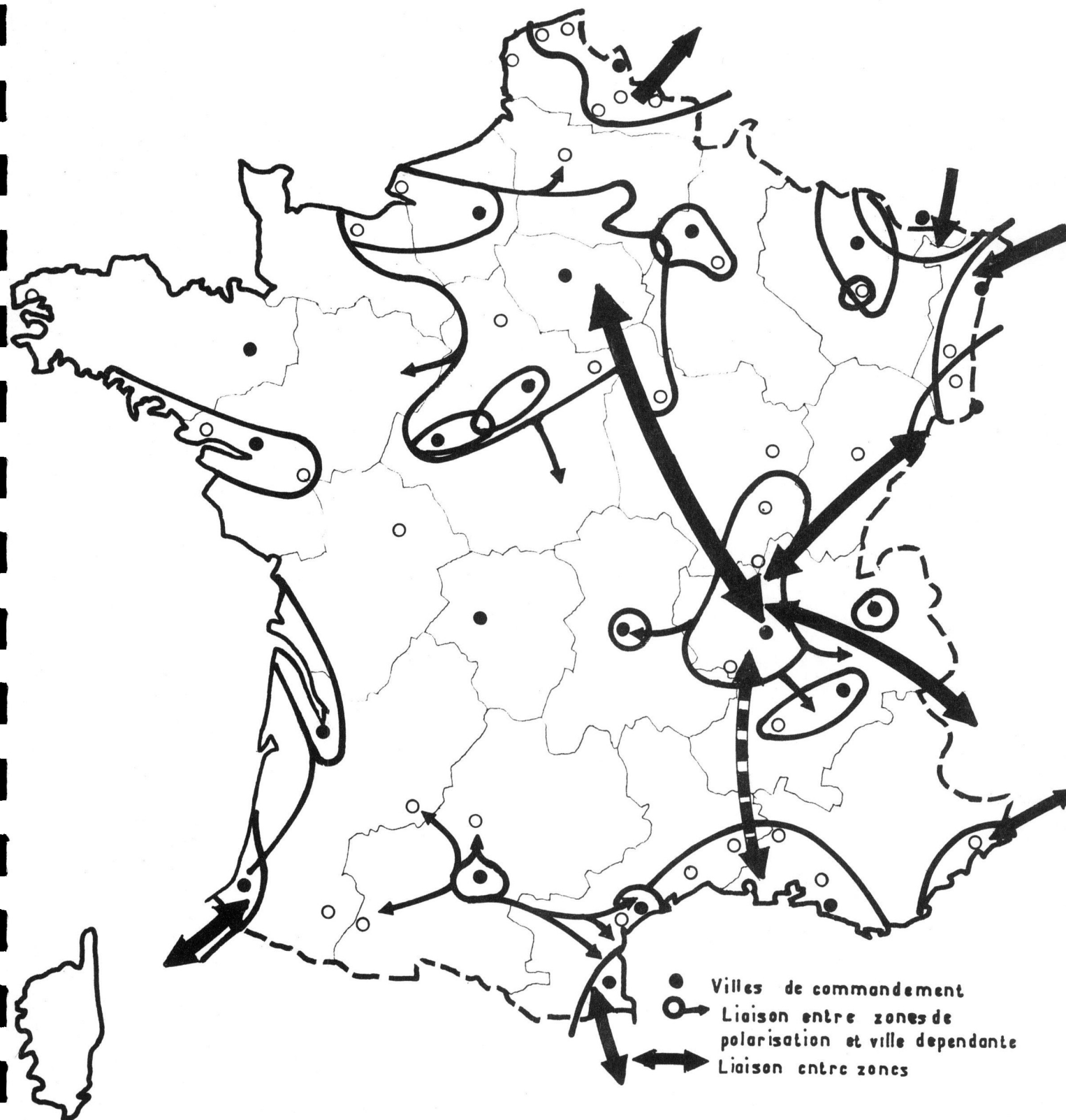


DESEQUILIBRES REGIONAUX 1968-75 (MIGRATIONS COMPRISES)

nouveaux emplois secondaires et tertiaires non qualifiés
Exode rural



ZONES DE POLARISATION 1985



POPULATION ET TAUX D'URBANISATION 1985

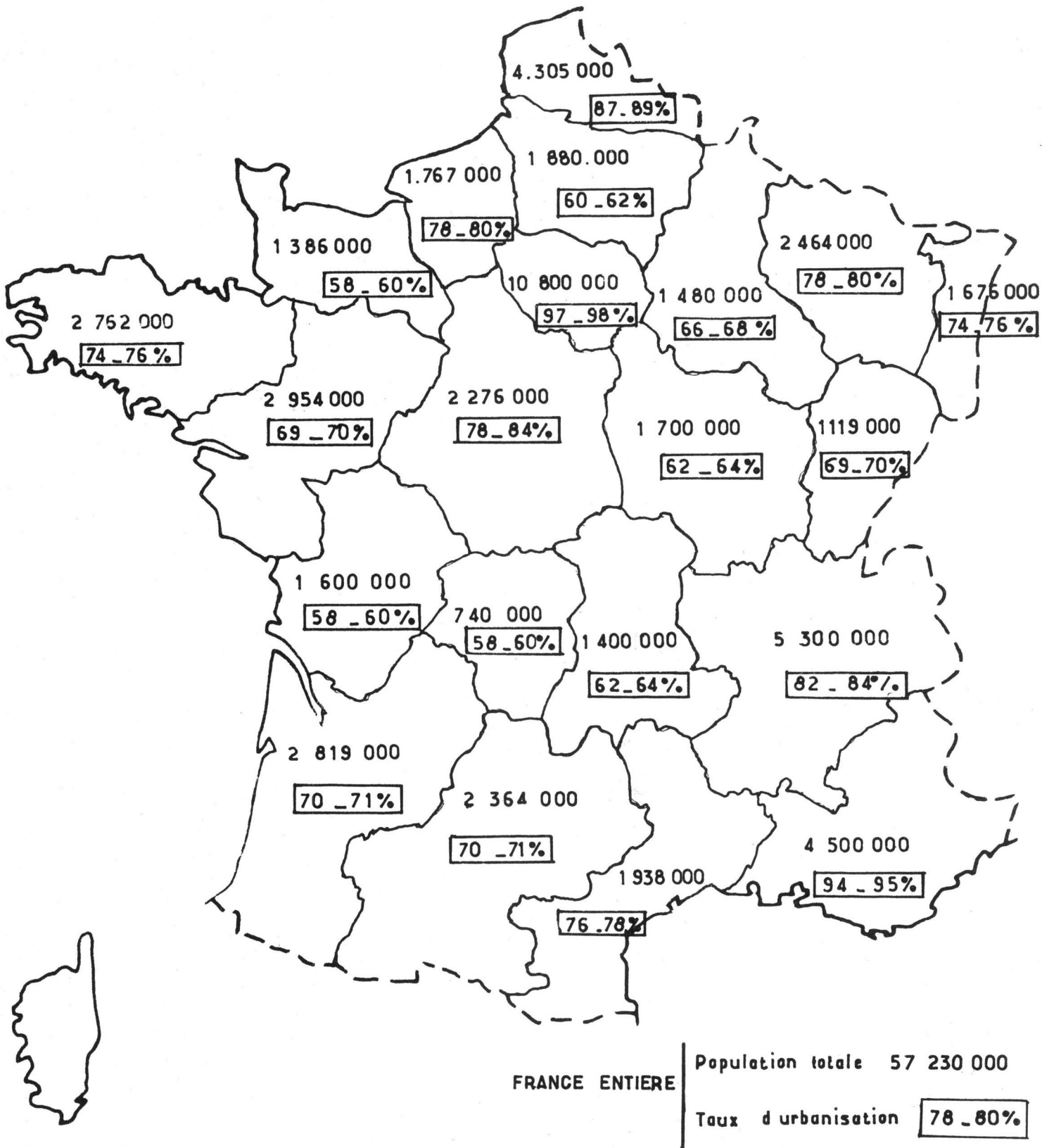


TABLEAU DES CRITERES DE DETERMINATION DE L'ETAT DU SYSTEME DE PRODUCTION

Etat du système	Archaïque		Adapté		Avancé		
	Période	1970/1980	1985/1990	1970/1980	1985/1990	1970/1980	1985/1990
<u>CRITERES</u>							
<u>Structure capital</u> Origine C.	personne physique	sans participation bancaire	nationale appel au public	participations bancaires	internationale banques	groupes financiers internationaux	
<u>Augmentation C.</u>	versement personnel	bénéfices	bénéfices et obligations	bénéfices - participations	croissance externe bénéfiques	croissance externe bénéfiques	
<u>Structure main d'oeuvre</u>							
Exécution	fort	fort	fort	moyen	moyen	faible	
Encadrement	faible	faible	moyen	moyen	fort	moyen	
Innovation	nul	nul	faible	faible	moyen	fort	
<u>Etat technique</u>	mécanisation avec manutention	mécanisation automation	mécanisation automation	automation commande numérique	automation	commande numérique	
<u>Recherche</u>							
Budget	très faible	nulle	faible	très faible	forte	très forte	
Brevets			achat	achat	achat et vente	vente	
<u>Gestion</u>							
Mode décision	autocratique	centralisé CT et LT	très centralisé	décentralisé CL centralisé LT	décentralisé CT centralisé LT		
Instruments gestion	artisansaux	classique type "1970"	organisation début gestion automatisée	gestion automatisée	gestion automatisée	télégestion	
<u>Marché</u>							
Actions/ le marché	faible	nulle	bonne	assez forte	forte	très forte	
Etendue marché	local	local			national	international	
<u>Degré d'intégration</u>							
Par les capitaux	non intégré	peu ou non intégré	vertical	vertical et horizontal	vertical et horizontal	très intégré	
Par le marché		vertical	non intégré	faiblement intégré	intégré	très intégré	

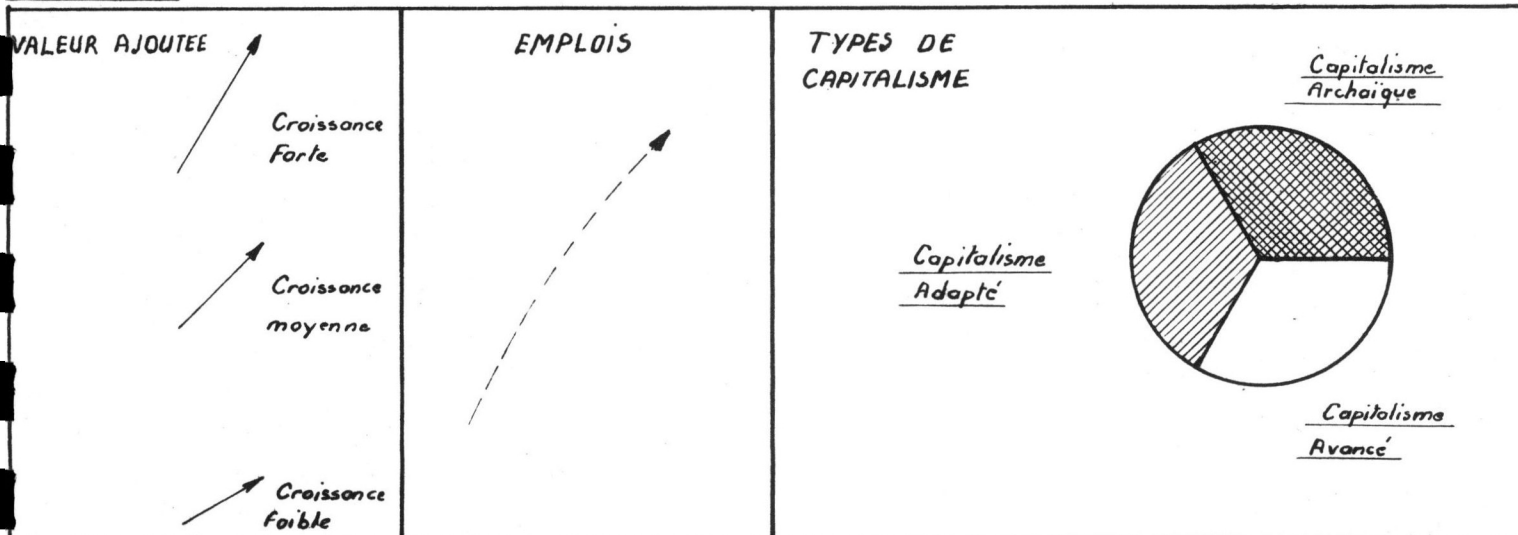
PART DES TROIS TYPES DE CAPITALISMES DANS LA VALEUR AJOUTEE PAR BRANCHE



— VALEUR AJOUTEE ET EMPLOIS —

ALLURE GENERALE DE LA VARIATION EN FONCTION
DU TEMPS DANS LES TRENTE PROCHAINES ANNEES

LEGENDE



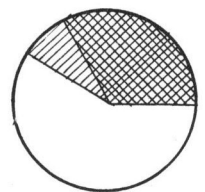
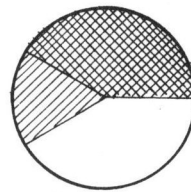
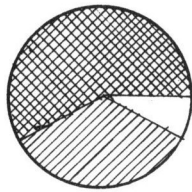
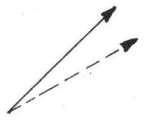
Branches dynamiques

1970

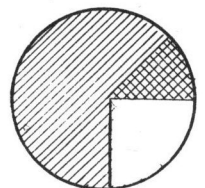
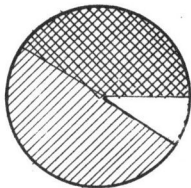
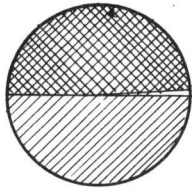
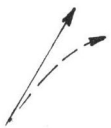
1985

2000

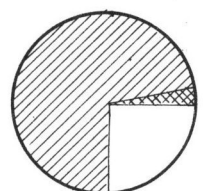
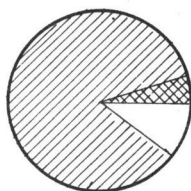
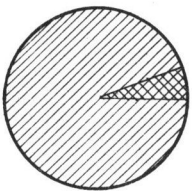
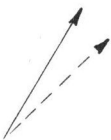
TRANSPORTS



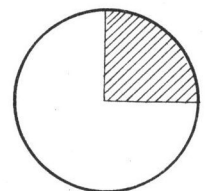
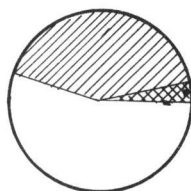
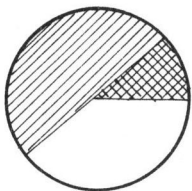
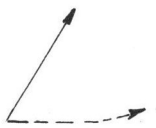
BATIMENT



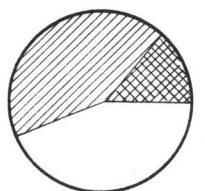
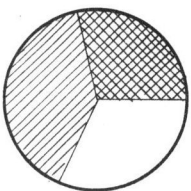
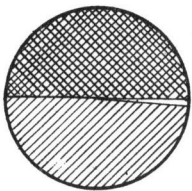
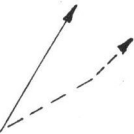
TRAVAUX PUBLICS



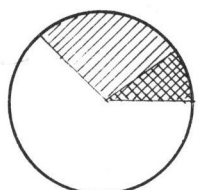
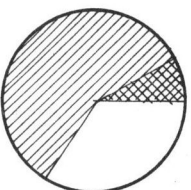
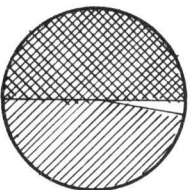
ENERGIE



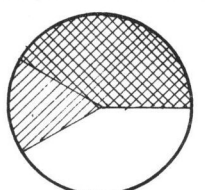
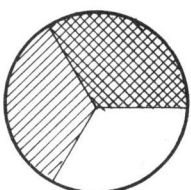
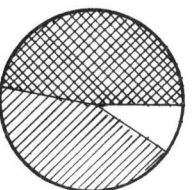
DISTRIBUTION



**RECHERCHE
DEVELOPPEMENT
INFORMATION**



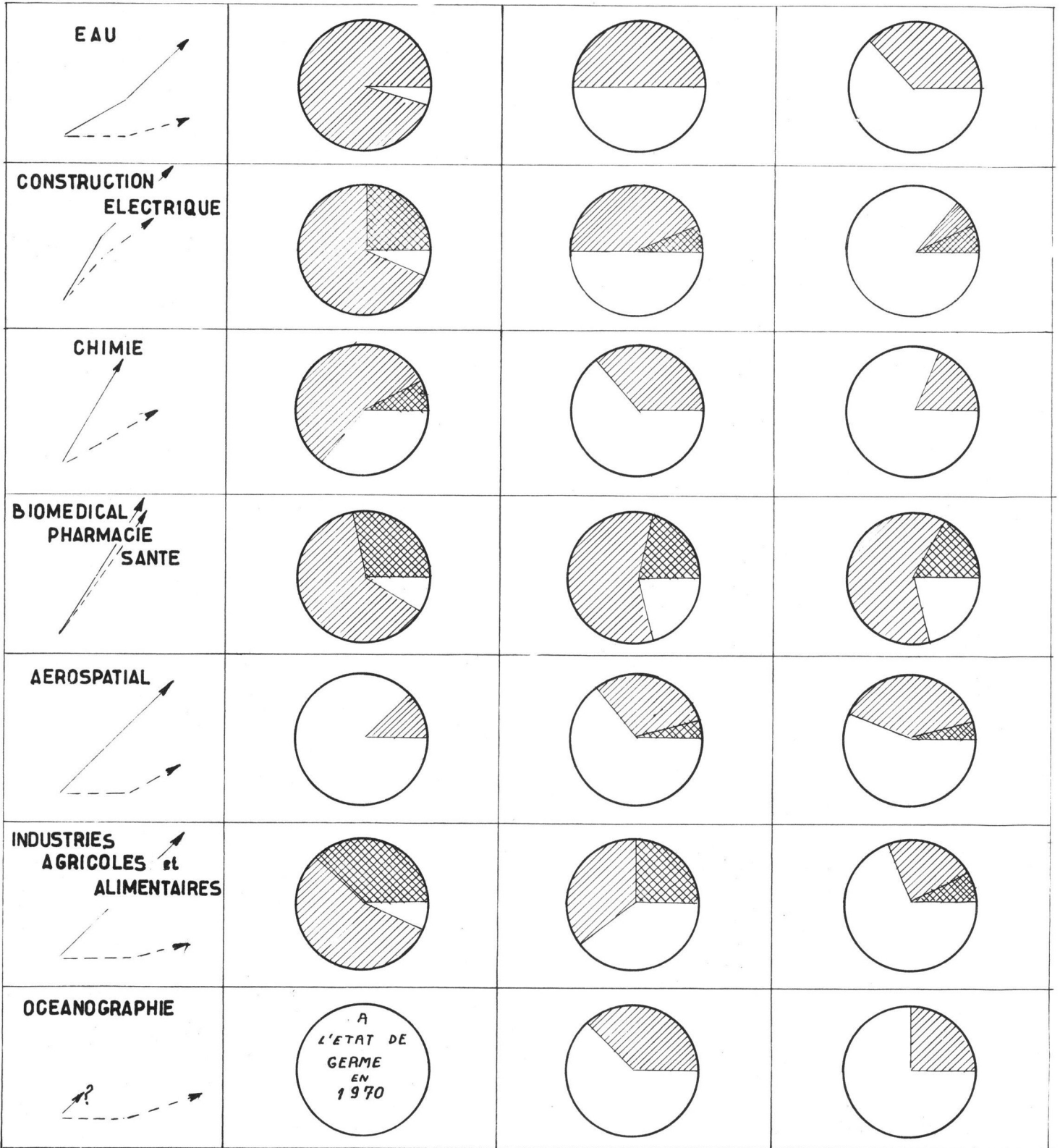
TOURISME et LOISIRS



1970

1985

2000

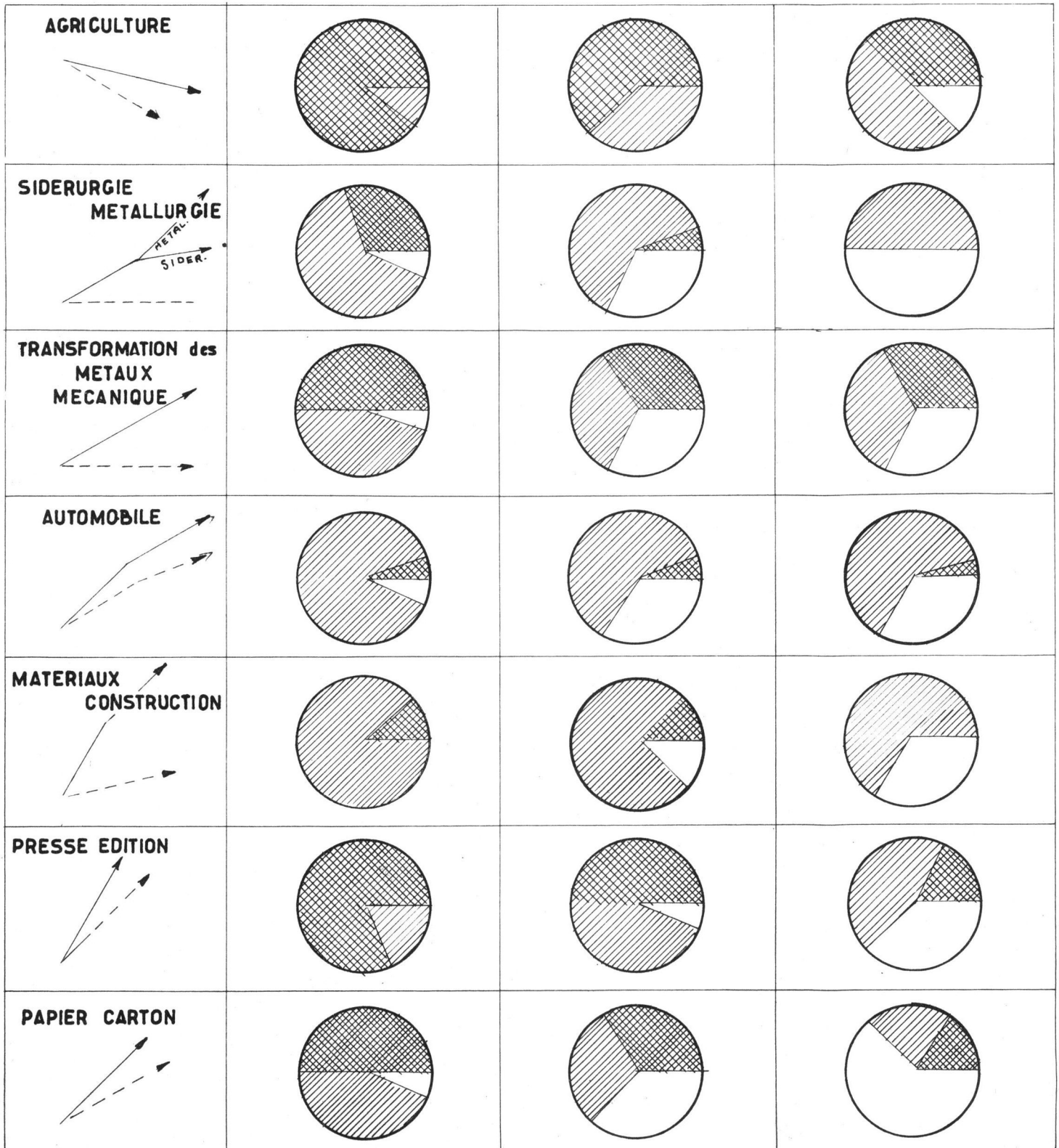


Branches moins dynamiques

1970

1985

2000

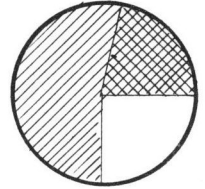
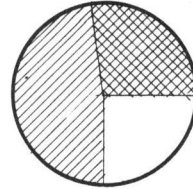
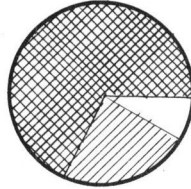
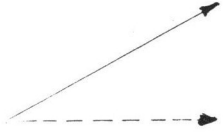


1970

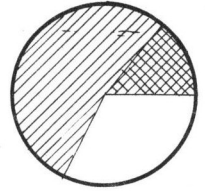
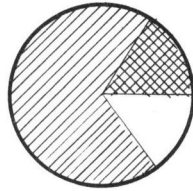
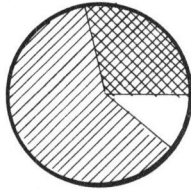
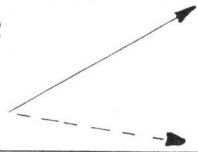
1985

2000

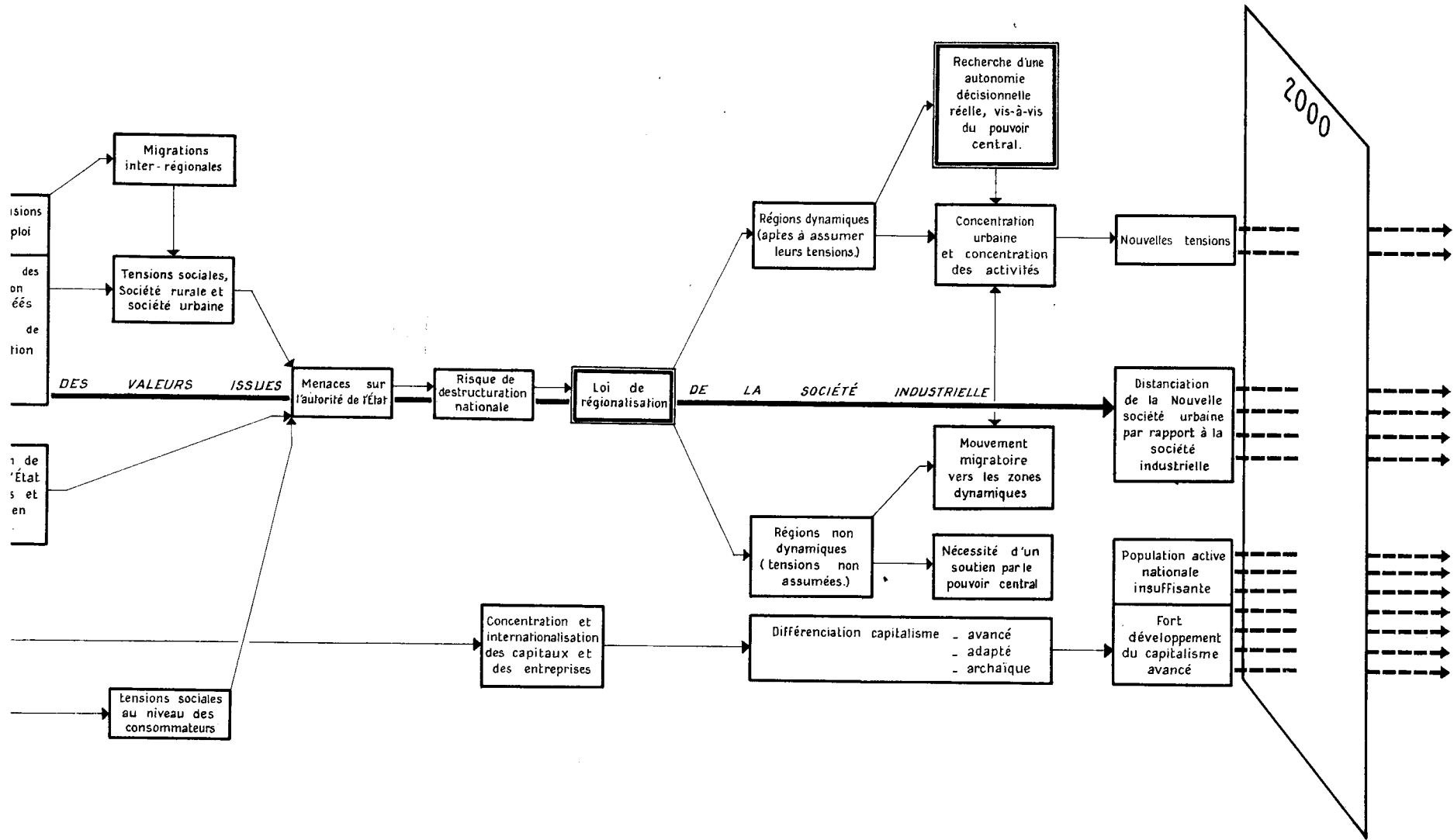
BOIS



TEXTILE
HABILLEMENT
CUIR



DIACHRONISME 1970 - 2000
 GRAPHE TENDANCIEL



3ème Partie - ELEMENTS PRINCIPAUX
DE L'IMAGE 2 000

Cette partie a pour objet de présenter rapidement les éléments principaux de l'organisation du territoire en l'an 2 000.

L'approche diachronique précédente nous a permis de situer dans quel contexte socio-économique on pouvait envisager l'évolution tendancielle de l'aménagement de l'espace.

Il convient maintenant de préciser le cadre étatique, institutionnel, économique, humain, induit par cette évolution et dans lequel s'inscrit l'image de la France en l'an 2 000.

Ceci étant rapidement présenté, nous exposerons les traits principaux de la France à l'horizon 2 000.

* *

*

1. LE CONTEXTE HUMAIN

1.1. L'Etat et les Institutions

La France telle qu'elle nous apparait au terme du cheminement est la "France des frontières".

Elle est étroitement dépendante d'un contexte plus large formé par l'ensemble des pays européens. Sur le plan économique ce fait est net. On l'abordera dans la section suivante (1). Cette situation est également perceptible au niveau de la puissance étatique et des institutions.

En effet, le degré de développement industriel atteint par les différents pays d'Europe a atténué les disparités de régimes politiques. L'Allemagne fédérale, par exemple, connaît un régime de type social démocrate qui lui permet d'entretenir de multiples liens avec l'Allemagne de l'Est.

La Belgique a suivi une grave crise étatique se traduisant par l'abolition du régime monarchique. Plus généralement, les pays monarchiques ont vu leurs institutions évoluer vers une concordance constitutionnelle européenne. Dans l'ensemble, les formes et les structures sociales des pays européens s'harmonisent.

L'Italie se singularise par un régime politique particulier que nous avons appelé, faute d'une meilleure définition, le "socialisme à l'italienne".

L'Etat français dépend fortement de ce contexte. Les forces de production, organisées au niveau européen, orientent largement l'Etat en tant qu'instrument politique. Celui-ci a sur les régions un pouvoir diminué.

Une nouvelle bourgeoisie financière, à perspectives européennes, est au pouvoir et favorise la création d'institutions européennes (Banques, institutions financières, monnaie européenne).

(1) Cf. 2. Organisation du territoire

Mais parallèlement les syndicats européens ont une action qui dépassant les frontières régionales et nationales, aboutit à l'uniformisation des réglementations sociales et des institutions sociales européennes.

Cependant, à côté de ces organisations et groupes de pression européens, se sont affirmées des organisations syndicales correspondant aux unités régionales, et dont les revendications sont orientées vers l'amélioration des conditions de travail, et de vie locales.

L'Etat n'intervient le plus souvent qu'en concertant son action avec celle des autres Etats. Il éprouve des difficultés à l'imposer face aux syndicats et organisations européennes ou régionales, aux groupes économiques et institutions financières européennes. Il n'assume plus dans les mêmes conditions le fonctionnement du secteur public. La planification est essentiellement une planification régionale.

Seules la politique extérieure et la défense nationale restent complètement de son ressort.

Il conserve cependant le contrôle de l'Education nationale et des affaires sociales, et partage la charge de l'Education avec les forces de production.

Le pouvoir économique est partagé entre la région parisienne, et la région lyonnaise. Paris n'est plus une capitale européenne.

Les régions économiquement fortes, très urbanisées, jouissent d'une autonomie décisionnelle réelle pour tout ce qui a trait au fonctionnement des institutions, à la planification économique-sociale et urbaine, aux investissements. L'instance régionale fondamentale a des pouvoirs étendus. Quoique diversement représentées, les forces de production de la région y font entendre leurs aspirations, font pression sur le "Parlement régional" non seulement les groupes professionnels d'innovation, d'encadrement, d'exécution, mais également des associations de citoyens intervenant dans la planification régionale et l'aménagement de l'espace urbain.

Des tensions sociales sont nourries par les divergences profondes de fins entre ces différents groupes de pression.

La région dispose cependant d'un exécutif fort. C'est par lui que les groupes financiers réussissent à infléchir les décisions et à orienter les grandes options conditionnant le développement économique régional.

L'Etat garde le rôle d'incitateur du développement économique des régions pauvres par une politique de redistribution des richesses nationales à travers des aides ou subventions.

Il dispose d'ailleurs par le biais des informations centralisées d'un instrument efficace de tutelle effective et de contrôle permanent des régions.

C'est dans ce contexte que se multiplient les tensions entre l'Etat ouvert aux exigences d'une politique européenne cohérente et les régions soucieuses d'infléchir le fonctionnement du système pour servir les intérêts locaux.

1.2. La population

- . La France de l'an 2 000 comprend 66 millions d'habitants, total fortement accru par une immigration accélérée (1,5 million d'étrangers sont entrés en France depuis moins de 15 ans en plus des entrées normales).
- . Environ 23,4% de la population a plus de 55 ans.
- . La population active est de 24,5 millions ce qui correspond à un taux d'activité de 37 %. La population immigrée depuis moins de 15 ans est essentiellement active.

Le taux d'activité est de 34 % seulement dans les régions les moins développées (hors zones de polarisation (1)).

- . La durée de scolarité et d'enseignement, les temps de formation professionnelle en dehors de la période d'activité (stages, séminaires) ont fortement augmenté, alors que l'âge de la retraite est plus bas (55 ans). Cependant l'activité (notamment à mi-temps et en consultant) est très fréquente après l'âge légal de la retraite.
- . Près de 70 % de la population totale réside dans les zones de polarisation qui sont urbanisées entre 90 et 100 % alors que les autres zones ont un taux d'urbanisation de quelque 65 à 70 %.

(1) Cf. 2. Organisation du territoire

. La population migrante est groupée dans les zones à fort développement économique et est essentiellement urbanisée.

. La natalité est assez faible : 1 150 000 à 1 200 000 enfants environ naissent dans l'année sur une population de 66 millions d'habitants.

1.3. L'organisation des activités économiques

Les activités créatrices de biens et de services sont principalement rassemblées dans les zones de polarisation (1). La totalité des firmes du capitalisme avancé (2) de cette époque y ont leur siège social et la majeure partie de leurs établissements. Ces firmes assurent en moyenne 45 % de la valeur ajoutée, de chacune des branches et emploient 25 % de la population active. Les marchés sont, pour ces firmes, internationaux depuis de nombreuses années et le pouvoir de commandement sur ces marchés leur appartient de plus en plus. Leur capacité à faire face aux tensions sociales au sein d'une société dont elles ont profondément marqué les valeurs se perpétue. Le capitalisme adapté adopte en 2000 les modèles du capitalisme avancé et ce n'est que dans l'échec à les mettre en oeuvre que s'explique son passage à l'archaïque, encore bien vivant dans certaines branches (transports, tourisme et loisirs, agriculture, transformation des métaux et mécanique).

On est amené à distinguer dans les activités les branches dynamiques et les branches moins dynamiques. L'évolution des premières influe sur l'évolution des forces de production des autres branches ainsi que sur celle des rapports de production et des institutions. L'évolution de l'espace aménagé est souvent influencée par elle également.

Les branches dynamiques produisent des biens (bâtiment, travaux publics, énergie, construction électrique, aérospatial, chimie, industries agricoles et alimentaires, eau, océanographie) ou des services (transports, distribution, recherche développement information, tourisme et loisirs) ou ont une production mixte (biomédical pharmacie santé). Leur valeur ajoutée et leur part dans la valeur ajoutée globale du pays a en général fortement cru depuis trente années. Le capitalisme archaïque est en forte régression et a parfois totalement disparu depuis plusieurs années. Le progrès technique, continu, a surtout été marqué par la forte évolution de la téléinformatique et la création de nouveaux matériaux dans toutes les branches. Pour ne prendre qu'un exemple, les progrès techniques dans le domaine biologique et médical

(1) Cf. Organisation du territoire

(2) Cf. Partie 2 - Annexes

permettent de parler de révolution technique dans les 20 dernières années

Les branches moins dynamiques assurent la création des biens et services nécessaires aux précédentes branches. Elles n'ont cependant pas été à l'abri de mutations organisationnelles et technologiques dans le passé. Les tensions que celles-ci ont entraînées ont cependant pu être contenues, à cause de la faiblesse relative des effets d'entraînement de ces branches sur le reste du système socio-économique.

Les activités, à l'intérieur des zones étudiées ici, se sont fortement libérées de leurs contraintes de localisation. Sauf pour quelques activités où les facteurs technico-économiques restent contraignants, les activités se placent où elles le désirent dans un milieu urbain très densifié. Les relations interzones et intrazones très nombreuses demandées par les forces de production ont modelé le réseau urbain. Celui-ci, très fortement marqué dans le passé par le poids des notables et des institutions conservatrices d'alors, a subi une mutation imposée par les forces de production avancées et adaptées et requises par leur fonctionnement.

La partie du territoire située hors de ces zones de polarisation vit avec difficulté. Certaines villes ont réussi à se raccrocher dans leur fonctionnement aux zones de polarisation. La population active de cette part de territoire est de 6 783 000 h, soit 25,6 % de l'ensemble de la population française.

Il s'y développe des activités de détente nerveuse et physique des urbains, des zones de polarisation ainsi que des centres de formation et de recherche intellectuelle et sociale.

1.4. Les hommes dans la société urbaine

Les valeurs et modes de vie

Le partage de la société entre citadins et ruraux n'a plus en l'an 2 000 de signification. La quasi totalité des citoyens est urbanisée. Les autres ont un genre de vie proche. Une nouvelle société est née dont la division en groupes sociaux est fondée entre autres sur les relations à l'urbain. Une nouvelle stratification sociale "les groupes urbains" existe parallèlement à la stratification selon le contenu du travail (exécutants, encadrement, innovation). Les "catégories

urbaines" varient dans leurs définitions selon le type de ville, le lien et le mode d'habitat. La société urbaine est donc formée d'un nouveau maillage social d'où surgissent des tensions et des conflits au nom des valeurs propres à chacun des groupes qui engendrent des organisations pour les représenter et les défendre.

Les nouvelles valeurs, qui certes existaient avant l'image 2 000, - mais ne concernaient que des groupes isolés et parfois marginaux - ont des retombées sur l'ensemble du corps social.

Les valeurs et les modes de vie de la population française sont différents de ceux de 1965-1970.

La recherche de la réalisation de la personnalité et du bonheur individuel et collectif est le dénominateur commun des nouvelles valeurs attachées à la famille, au travail, à la propriété privée, à la nationalité, à la religion, aux loisirs.

Dans la famille l'élément essentiel est le couple dont la durée de vie n'est plus liée aux jugements sociaux, qui sont libéraux, ni à l'intérêt exclusif des enfants. Cependant l'Eglise maintient le principe de l'indissolubilité du mariage.

De nombreux couples sont organisés de façon communautaire.

L'éducation des enfants est souvent prise en charge par des institutions collectives, créant ainsi une indépendance plus grande entre la vie des couples et celle des enfants. La conception de l'habitat tient compte de cette situation.

Cette évolution de la famille a été favorisée par le fait que la propriété individuelle, en dehors des revenus provenant du travail, n'est plus le signe essentiel de promotion sociale, d'appartenance de groupe, de prestige pour de très larges fractions de la population. La propriété immobilière, en ville ou en milieu rural, n'est plus recherchée avec autant d'intensité comme un capital à transmettre aux enfants. La location a regagné du terrain, parallèlement à la mobilité résidentielle et professionnelle.

La valeur spéculative d'une bonne partie des sols agricoles a diminué. Le mode industriel d'exploitation des terres cultivées a vidé la "propriété" de son contenu affectif. La propriété de résidences secondaires n'est pas un phénomène de masses.

Dans le monde du travail les rapports entre les individus et leur travail ont changé. On veut se réaliser dans le cadre de son activité professionnelle. Les syndicats se donnent donc de nouveaux objectifs d'action et les entreprises cherchent à secréter une idéologie de type humaniste. L'action des individus, des groupes organisés, des syndicats est ainsi orientée vers l'obtention d'une responsabilité par les salariés eux-mêmes dans l'organisation de leur travail, le contrôle de la gestion tant au niveau sectoriel que global, vers l'amélioration des conditions de travail, vers la création de services collectifs par les salariés eux-mêmes, et vers l'accès aux/et utilisation des informations.

Des systèmes de compensation mis en place par les entreprises réduisent les tensions qui résultent d'une durée de travail hebdomadaire peu réduite par rapport à la situation 1970 pour les groupes d'innovation et d'encadrement et d'un suremploi.

Le travail féminin est réduit au niveau de l'exécution sans qualification. Sa part a augmenté dans les activités d'innovation et d'encadrement. L'accroissement du niveau de vie, du niveau culturel, l'évolution de l'institution familiale rend nécessaire l'insertion sociale de la femme dans le monde du travail.

Les changements intervenus dans le monde du travail sont étroitement liés à l'évolution de la valeur culture. L'acquisition des connaissances est devenue une fin en soi. La part du budget individuel consacré à la culture et aux loisirs se situe entre 12 et 13 % (contre 8 % en 1970).

Cette ouverture à toute espèce de connaissance favorise la formation de nombreux courants idéologiques et est à la base de nombreux sous-groupes sociaux marginaux.

Les innovateurs constituent une couche sociale dont les valeurs se diffusent largement ainsi que leur modèle de comportement.

La formation permanente, les séminaires à l'étranger, les congrès professionnels ou culturels prennent une place importante dans le temps de loisirs et occasionnent de nombreux échanges culturels internationaux. Le trafic aérien et d'une façon générale les transports entrent pour une part importante dans le budget familial (14 à 15 %).

Les universités européennes délivrent des diplômes reconnus dans tous les pays.

Ce sont les groupes sociaux d'innovation qui diffusent également de nouveaux types de loisirs. Profondément urbains, ils ne recherchent plus la nature, délaissent la résidence secondaire. Ce qui les caractérise sont les voyages à longue distance vers des pays dont les mœurs, les valeurs, le système socio-économique, politique, les paysages sont différents de ceux des pays européens.

Dans ce contexte marqué par la multitude de micro-sociétés et la recherche d'une doctrine humaniste, le catholicisme français en collaborant avec des groupes de toutes les tendances et en s'orientant vers une gauche réformatrice tendra à préparer une civilisation humaniste.

La société - urbaine dans son immense partie, dont nous avons précisé les valeurs principales et les comportements, évolue dans des formes urbaines également modifiées par rapport à celles de 1970.

Les formes urbaines

Plusieurs modes de développement urbain coexistent en l'an 2000 affectant ainsi différentes formes urbaines. Elles proviennent des stades d'évolution successifs des villes.

Dans les grandes concentrations urbaines, les centres historiques n'ont pu supporter seuls la croissance accélérée des villes. De nouveaux centres sont apparus et le problème essentiel est la liaison des centres entre eux.

Dans les centres historiques des villes où prédominent des groupes sociaux à haut niveau de revenus sont concentrés le "tertiaire supérieur", les institutions culturelles et les commerces anomaux.

La concentration accélère les phénomènes de ségrégation sociale.

Les centres historiques sont l'espace social privilégié d'une "élite" nouvelle qui veille sur sa ville.

L'aspect traditionnel des centres est modifié par le voisinage de monuments historiques et d'immeubles de conception très moderne:

Le centre est le dépositaire du sens de l'histoire passée et de la culture. Les urbains du centre qui ont accès à cette symbolique constituent cette "élite" dont la plupart sont des innovateurs et des personnes qui, tout en ayant atteint l'âge de la retraite, continuent d'exercer une activité d'expert et de relations publiques.

Ces habitants quittent fréquemment la ville pour de courtes absences.

L'effort d'aménagement en faveur des centres de villes a livré le développement périphérique aux promoteurs privés. L'arrivée de migrants des régions peu développées ou de l'Etranger a provoqué une urbanisation sauvage au long des grands axes de communication. Certains ensembles urbains complexes sont privés mais contrôlés par les groupes habitant ces nouveaux espaces et constituent des micro-sites privilégiés.

Hors ces catégories privilégiées, pour le reste des urbains, la ville est réduite à une suite plus ou moins dense d'immeubles collectifs, d'espaces industriels, de centres commerciaux fonctionnels et sans vie. La population s'évade de sa quotidienneté dans le travail et les voyages, et devient l'enjeu et la masse de manoeuvre des partis politiques et des églises, qui tentent de sauvegarder la cohésion sociale.

En dehors des grandes concentrations urbaines, les grandes villes ont connu un développement moins chaotique. Certaines d'entre-elles (telles Brest, Angers, Poitiers, Limoges) ont à peu près stagné. Elles n'assurent plus qu'un nombre réduit de services. Leur environnement agricole et rural disparaît et avec lui tout ou partie de leur raison d'être historique.

Des villes comme Toulouse par exemple ont à l'inverse grandi, appuyant leur développement sur des villes voisines qu'elles entraînent dans leur orbite. On assiste à la naissance de constellations urbaines. Les groupes sociaux y résidant, cherchent à épargner à leur ville le gigantisme des mégapoles. Ces villes accueillent de nombreuses minorités socio-culturelles et politiques à la recherche d'un idéal de vie.

Elles développent leurs rôles culturels et se préparent pour la civilisation post-urbaine de l'avenir. Dans leur environnement commencent à s'établir des "villes futuristes".

2. ELEMENTS PRINCIPAUX DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

2.1. Localisation et contenu des zones de polarisation

"La France aux frontières"

La carte des zones de polarisation 2000 montre clairement une intégration géographique de la France dans l'Europe : les zones Nord, Lorraine et Alsacienne ont dévié à leur profit l'extension de la Région Parisienne. Le Bassin Méditerranéen n'est pas pour autant abandonné. La Côte Sud-Est française, fortement reliée à ce qui fut la région Rhône-Alpes élargie, forment un ensemble économique puissant en liaison étroite avec l'Italie du Nord. La zone de Toulouse et celle, plus réduite, de Bayonne assurent une double liaison, de chaque côté des Pyrénées, avec l'Espagne du Nord, où le développement de ce pays s'est concentré. Les ports de Nantes et Bordeaux doivent leur maintien actif à des industries portuaires à partir de matières premières importantes et souvent pondéreuses. Enfin un organe de transports multimodes (pont ou tunnel) assure la liaison de l'Angleterre avec le continent et a un fort impact sur le développement de la zone Nord.

Les frontières actuelles n'ont plus de sens économique dans les zones qui les bordent. La libre et intense circulation des hommes, des biens et des signes financiers continue à se développer.

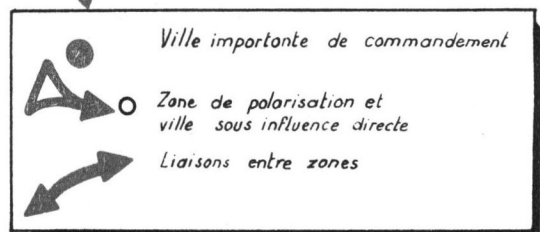
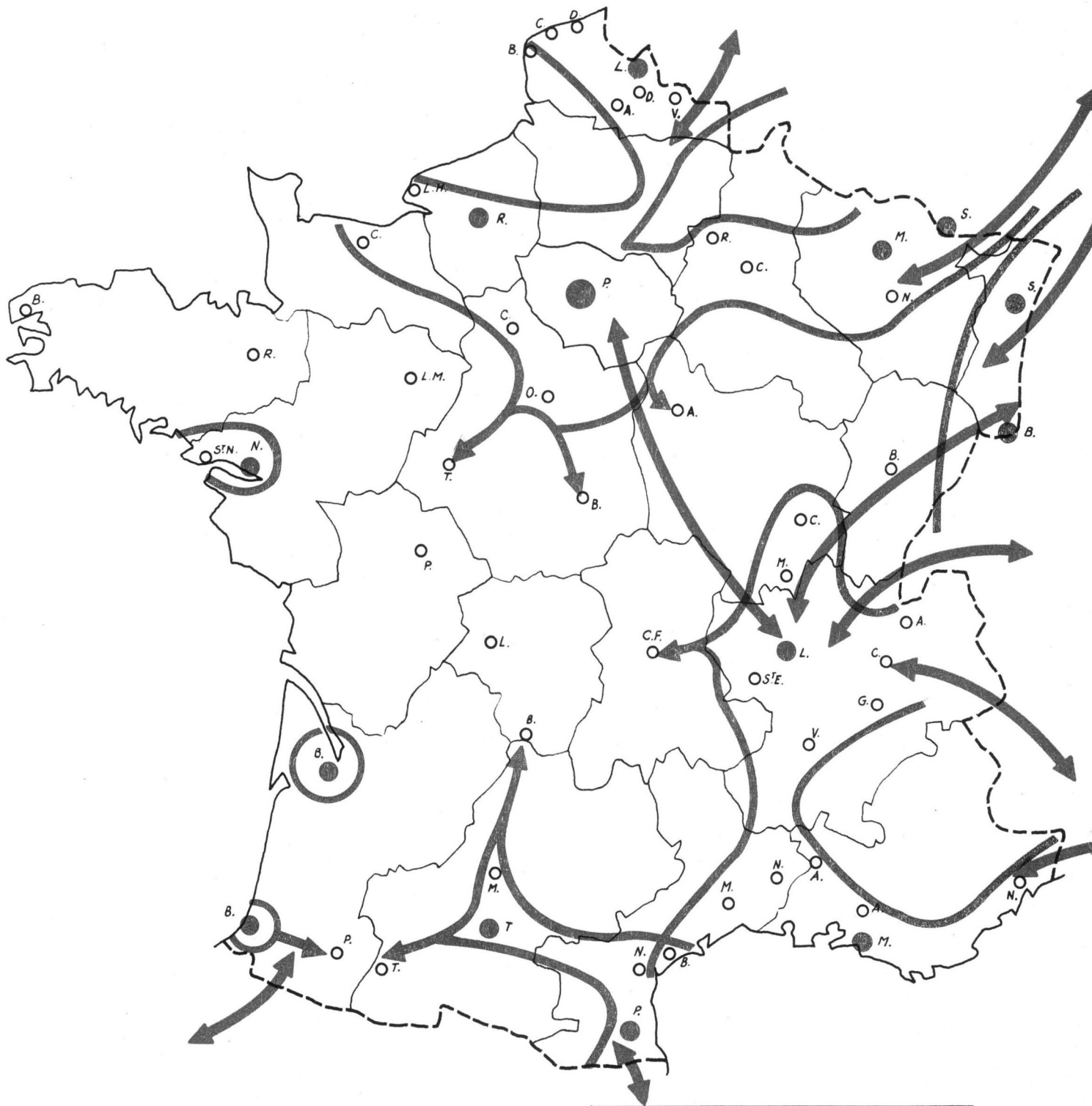
De larges zones dépressionnaires sont représentées par le Centre, l'Ouest et le Sud-Ouest.

Si on détaille plus précisément certaines zones, on voit que :

- La grande zone Paris-Nord-Est comprend trois zones séparées par deux zones de "faiblesse", l'une Est-Ouest au centre de la Picardie 1970 et l'autre Nord-Ouest / Sud-Est de Reims à Chalon-sur-Saône.
- La zone de la Région Parisienne - Basse Seine reste très active. Son réseau urbain profite de la structure très centralisée de la France du passé. Ce réseau comprend quelques antennes vers l'Ouest et le Centre. La vallée de la Seine, sur des deux rives desquelles est construite une autoroute et l'épine dorsale de la partie Ouest de cette zone. A l'Est de Paris une nette orientation vers le Nord-Est a été prise dans les infrastructures.

- La zone Lorraine est largement ouverte sur la Sarre et l'Allemagne fédérale. Metz y joue le rôle de ville de commandement et un réseau urbain opérationnel s'est établi avec Sarrebruck.
- La zone Nord qui a pu souffrir des soubresauts institutionnels de la Belgique a une infrastructure déjà ancienne qui a été densifiée récemment.
- La zone Alsacienne comprend deux pôles autour de Strasbourg et autour de Bâle. Un complexe économique fort s'est créé autour de Bâle, incluant le Nord de la Franche Comté 1970. Cette zone est fortement reliée avec le Bade Wurtemberg voisin.
- La zone du Sud-Est représente la deuxième zone économique française. L'axe du Rhône est très développé et structure la zone, qui a fortement développé ses relations d'une part avec la Région Parisienne, d'autre part avec l'étranger voisin. Un autre axe important modèle la géographie humaine de l'Est de la zone. L'axe Annecy-Chambéry Grenoble sur la côte méditerranéenne Marseille assure le commandement d'une sous-zone allant de Béziers à Nice. Une antenne vers l'Ouest relie Clermont-Ferrand à la zone.
- La zone de Toulouse s'étend vers l'Est jusqu'au littoral méditerranéen. Des liaisons sont assurées au Nord vers Brive et au Sud-Ouest vers Tarbes.

Zones de polarisation 2000



2.2. Répartition de la population

- . La population totale nationale est de 66 millions d'habitants.

Elle est essentiellement urbaine et concentrée dans les zones de polarisation puisque 70 % de la population totale y réside et est urbanisée à 90-100 %.

La répartition de la population totale est la suivante :

Zones de polarisation : 46,5 millions

PARIS-NORD-EST : 23,8 millions

dont Région Parisienne 17
Basse-Seine

Nord 4,6

Lorraine 2,2

SUD-EST : 14 millions

ALSACE : 2,2 millions

Zone de TOULOUSE : 3,2 millions

Micro-zones du littoral : 3,3 millions

Hors zone de polarisation : 19,5 millions

Les taux d'urbanisation hors zones de polarisation sont de l'ordre de 65 à 70 %.

- La population active devrait se répartir selon les estimations des besoins de main d'oeuvre des activités susceptibles de s'implanter dans ces zones de la façon suivante :

<u>Zones de polarisation :</u>	19,8 millions
<u>PARIS-NORD-EST</u> :	<u>10 millions</u>
dont Région Parisienne	6,7 millions
Nord	2,3 millions
Lorraine	1 million
<u>SUD-EST</u> :	<u>5,9 millions</u>
<u>ALSACE</u> :	<u>1,1 million</u>
<u>Zone de TOULOUSE</u> :	<u>1,4 million</u>
<u>Micro-zones du littoral</u> :	<u>1,4 million</u>
<u>Hors zones de polarisation :</u>	6,7 millions

Elle devrait donc être au total de 26,5 millions alors qu'elle ne semble pouvoir être, si l'on en juge d'après les évolutions démographiques et les pressions des groupes sociaux de 24,5 millions.

Il y aurait donc sur le plan national une forte tension de sur-emploi économique qui se traduit par des tensions sociales et probablement par une pression pour augmenter le taux d'activité et la population totale.

La répartition des activités sur le territoire dépend bien sûr de l'existence d'un marché de l'emploi qui ne soit pas trop tendu.

Il est certain que la répartition des actifs doit être précisée par des modèles permettant d'assurer la cohérence au niveau national.

Ce travail de modélisation n'a pu être effectué en l'étape actuelle de l'étude, mais pourra l'être au cours des prochains mois.

2.3. Répartition des activités

Avec les réserves précédemment formulées quant à la cohérence au niveau de la répartition par zones nous présentons ci-dessous les tableaux de répartition des activités :

- . Par zones
- . Par branches dynamiques
- . Par branches moins dynamiques.

La carte de répartition présente pour chacune des zones de polarisation

Le total des actifs employés dans :

- . Les branches dynamiques
- . Les branches moins dynamiques
- . L'ensemble des activités.

Le pourcentage des actifs employés dans des entreprises à structures :

- . Capitalistes avancées
- . Capitalistes adaptées
- . Capitalistes archaïques.

Un groupe résiduel d'actifs du secteur des services publics, non classé dans cette nomenclature, est désigné par autres actifs (droit, enseignement public, armées).

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ACTIVE 2000

ZONE NORD

Branches dynamiques	1 057 000
Branches moins dynamiques	1 226 000
Total	2 283 000
dont %	
archaïque	25,1
adapté	35,1
avancé	32,8
non classé	7

ZONE LORRAINE

Branches dynamiques	477 000
Branches moins dynamiques	550 400
Total	1 027 400
dont %	
archaïque	27,5
adapté	34,3
avancé	31,6
non classé	6,6

ZONE REGION PARISIENNE BASSE SEINE

Branches dynamiques	3 088 800
Branches moins dynamiques	3 643 600
Total	6 732 400
dont %	
archaïque	28,1
adapté	35,7
avancé	27,6
non classé	8,6

MICRO-ZONES du LITTORAL OUEST

Branches dyna.	699 400
Branches moins dyna.	577 200
Total	1 276 600
dont %	
archaïque	31,1
adapté	34,2
avancé	25,9
non classé	8,8

HORS ZONE

Branches dynamiques	2 730 900
Branches moins dynamiques	4 052 100
Total	6 783 000
dont %	
archaïque	48,6
adapté	28,0
avancé	13,7
non classé	9,7

ZONE ALSACIENNE

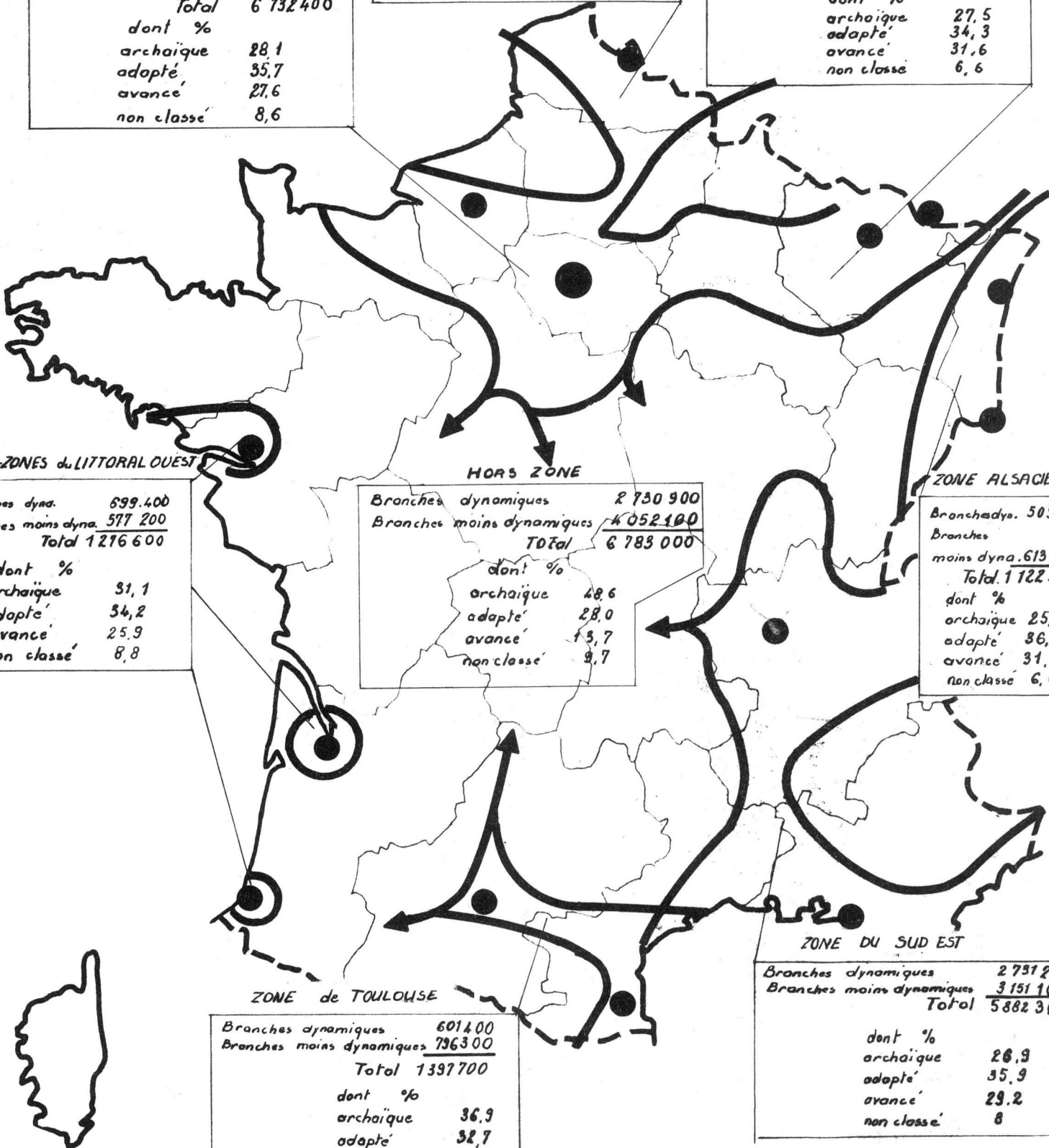
Branches dyna.	509 200
Branches moins dyna.	613 100
Total	1 122 300
dont %	
archaïque	25,6
adapté	36,4
avancé	31,4
non classé	6,6

ZONE de TOULOUSE

Branches dynamiques	601 400
Branches moins dynamiques	796 300
Total	1 397 700
dont %	
archaïque	36,9
adapté	32,7
avancé	22,7
non classé	7,9

ZONE DU SUD EST

Branches dynamiques	2 751 200
Branches moins dynamiques	3 151 100
Total	5 882 300
dont %	
archaïque	28,9
adapté	35,9
avancé	29,2
non classé	8



REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ACTIVE 2000 (branches dynamiques)

BRANCHE	Total national		Zones de polarisation								Hors zone
			Zone PARIS-NORD-EST				Zone du Sud-Est	Zone Alsacienne	Zone de Toulouse	Micro-zones du littoral Ouest	
			R. Parisien B. Seine	Nord	Lorraine	Total					
Transport	Total	1380000	220800	143520	77280	441600	331200	110400	55200	165600	276000
	Archaïque	621000									
	Adapté	138000									
	Avancé	621000									
Bâtiment	Total	2200000	687412	189244	80410	957066	563244	88451	128656	132583	330000
	Archaïque	660000									
	Adapté	1320000									
	Avancé	220000									
Travaux Publics	Total	490000	161107	44521	18865	224493	132055	20752	19600	19600	73500
	Archaïque	73500									
	Adapté	318500									
	Avancé	98000									
Energie	Total	295000	66375	33188	22125	121688	66375	22125	11062	44250	29500
	Archaïque	-									
	Adapté	88500									
	Avancé	206500									
Construction électrique	Total	600000	127500	102000	51000	280500	127500	40800	35700	25500	90000
	Archaïque	120000									
	Adapté	90000									
	Avancé	390000									
Distribution	Total	3500000	899500	248500	105000	1253000	735000	115500	168000	175000	1053500
	Archaïque	1050000									
	Adapté	1575000									
	Avancé	875000									

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ACTIVE 2000 (branches dynamiques) - suite -

BRANCHE	Total national		Zones de polarisation								Hors zone
			Zone PARIS-NORD-EST				Zone du Sud-Est	Zone Alsacienne	Zone de Toulouse	Micro-zones du littoral Ouest	
			R. Parisien B. Seine	Nord	Lorraine	Total					
Distribution	Total Archaïque Adapté Avancé	350000 105000 157500 875000	899500	248500	105000	1253000	735000	115500	168000	175000	1053500
Recherche Développement Information	Total Archaïque Adapté Avancé	180000 27000 45000 108000	81000	11340	4860	97200	40500	8100	11340	4860	18000
Tourisme Loisirs	Total Archaïque Adapté Avancé	360000 180000 90000 90000	81900	11700	4680	98280	93600	9360	25740	7020	126000
Eau	Total Archaïque Adapté Avancé	50000 - 17500 32500	20000	8000	2500	30500	10000	2000	2500	2500	2500
Chimie	Total Archaïque Adapté Avancé	500000 - 150000 350000	123000	82000	41000	246000	164000	25020	9990	15030	39960

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ACTIVE 2000 (branches dynamiques) - suite -

BRANCHE	Total national		Zone de polarisation								Hors zone
			Zone PARIS-NORD-EST				Zone du Sud-Est	Zone Alsacienne	Zone de Toulouse	Micro-zones du littoral Ouest	
			R. Parisien B. Seine	Nord	Lorraine	Total					
Aérospatial	Total	140000	49000	5600	4200	58000	14000	4200	49000	14000	-
	Archaïque	21000									
	Adapté	56000									
	Avancé	63000									
I.A.A.	Total	700000	189000	70000	21000	280000	133000	14000	14000	14000	245000
	Archaïque	175000									
	Adapté	210000									
	Avancé	315000									
Océanographie	Total	30000	4500	3000	-	7500	12000	-	-	6000	4500
	Archaïque	-									
	Adapté	7500									
	Avancé	22500									
Biomédical Pharmacie	Total	1 470000	377790	104370	44100	526260	308700	48510	70560	73500	442470
	Archaïque	441000									
	Adapté	735000									
	Avancé	294000									

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ACTIVE 2000 (branches moins dynamiques)

BRANCHE	Total national		Zone de polarisation								Hors zone
			Zone PARIS-NORD-EST				Zone du Sud-Est	Zone Alsacienne	Zone de Toulouse	Micro-zones du littoral Ouest	
			R. Parisien B. Seine	Nord	Lorraine	Total					
Sidérurgie Métallurgie	Total	260000	62400	62400	31200	156000	72800	7800	7800	-	15600
	Archaïque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Adapté	156000	31200	31200	31200	93600	31200	7800	7800	-	15600
	Avancé	104000	31200	31200	-	62400	41600	-	-	-	-
Trans. métaux, mécanique, constr. navale, armement	Total	1140000	334704	92112	39216	466032	274512	42824	63840	64752	228000
	Archaïque	456000									
	Adapté	399000									
	Avancé	285000									
Automobile	Total	420000	89250	124950	53550	267750	53550	35700	-	-	63000
	Archaïque	63000									
	Adapté	168000									
	Avancé	189000									
Matériaux de construction	Total	250000	64225	17675	7525	89425	52675	8225	12250	12425	75000
	Archaïque	-									
	Adapté	175000									
	Avancé	75000									
Presse Edition	Total	420000	142800	53550	35700	232050	71400	17850	17850	17850	63000
	Archaïque	147000									
	Adapté	168000									
	Avancé	105000									
Papier Carton	Total	200000	50000	20000	10000	80000	40000	30000	20000	-	30000
	Archaïque	50000									
	Adapté	60000									
	Avancé	90000									

REPARTITION SAPTIALE DE LA POPULATION ACTIVE 2000 (branches moins dynamiques) - suite -

BRANCHE	Total national		Zone de polarisation							Hors zone	
			Zone PARIS-NORD-EST				Zone du Sud-Est	Zone Alsacienne	Zone de Toulouse		Micro-zones du littoral Ouest
			R. Parisien B. Seine	Nord	Lorraine	Total					
Agriculture	Total	1820000	273000	91000	54600	418600	455000	91000	182000	-	673400
	Archaïque	910000									
	Adapté	728000									
	Avancé	182000									
Bois	Total	300000	75000	30000	15000	120000	60000	45000	30000	-	45000
	Archaïque	90000									
	Adapté	150000									
	Avancé	60000									
Textile Habillement Cuirs	Total	400000	120000	48000	12000	180000	80000	20000	12000	80000	100000
	Archaïque	140000									
	Adapté	160000									
	Avancé	100000									
Produits des industries diverses	Total	400000	102800	28400	12000	143200	84000	13200	19200	20000	120400
	Archaïque	280000									
	Adapté	120000									
	Avancé	-									
Verre	Total	100000	20000	20000	10000	50000	20000	5000	-	30000	20000
	Archaïque	-									
	Adapté	20000									
	Avancé	80000									
Services	Total	8900000	2309500	637900	269600	3217000	1887200	296500	431400	449200	2618700

2.4. Infrastructures de transport 2000

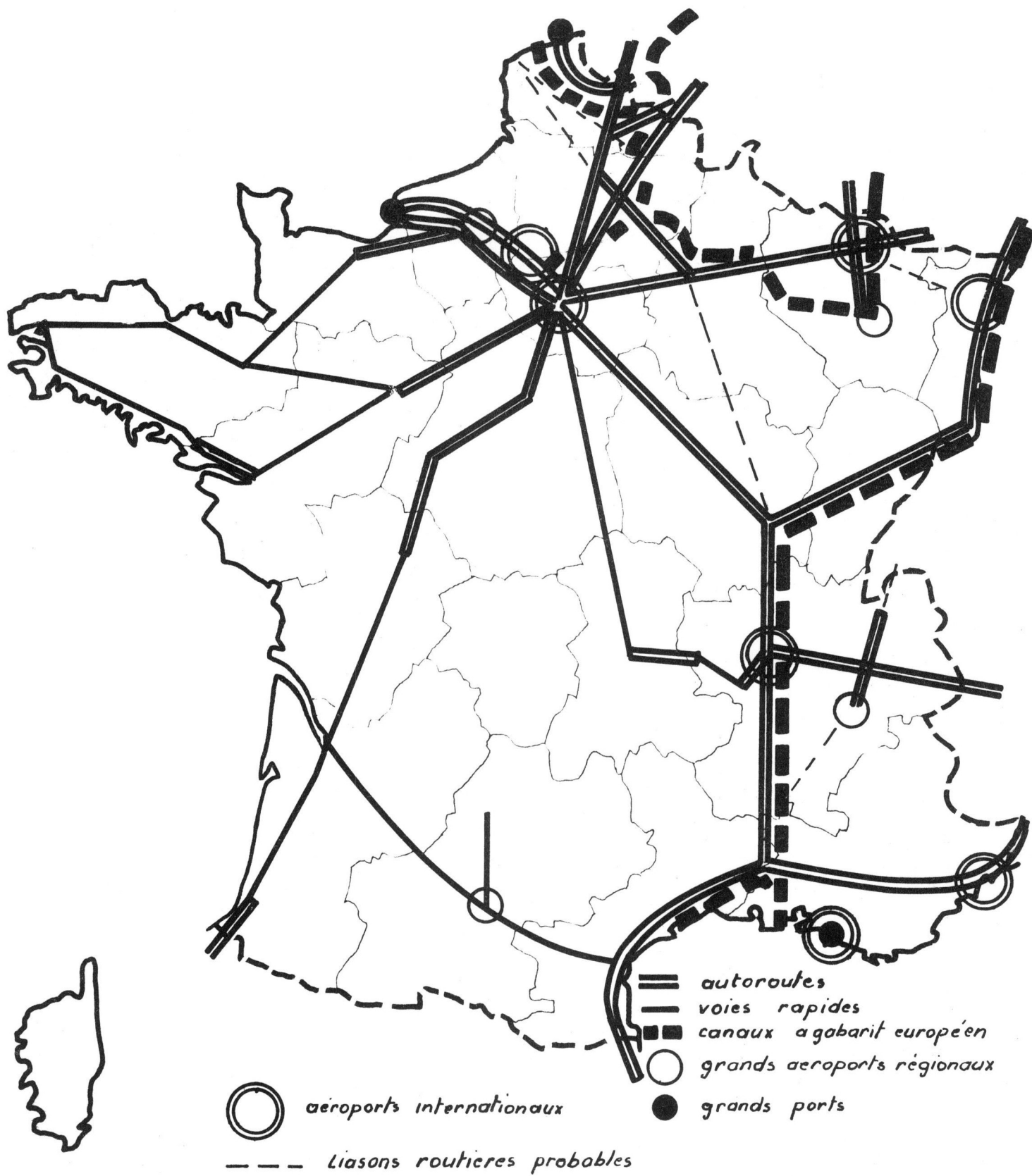
Le réseau autoroutier (4500 km environ) reflète l'organisation du territoire précédemment décrite. Les grands axes autoroutiers construits depuis 30 ans sont la liaison avec l'Est déjà ancienne, la liaison zone Sud-Est zone Alsacienne, plus récente. Deux axes relient la région de Lyon et la région marseillaise à l'Italie du Nord. Les liaisons de Paris avec l'Ouest, effectives en 1975, n'ont pas été étendues. Des voies rapides permettent cependant l'accès au littoral Ouest. Une liaison Nord-Ouest- Sud-Est existera probablement.

Un canal à grand gabarit est en exploitation complète, et depuis peu le canal méditerranéen - Vallée du Rhin par l'Alsace. Ce canal désenclève vers l'Allemagne fédérale la zone Sud-Est pour les transports lourds. La réalisation de Seine-Est et Seine-Nord est moins bonne.

Au moins un grand aéroport international irrigue chacune des zones proches des frontières. Bien que le rôle européen de Paris ait relativement diminué, le quart de la population totale concentrée dans la Région Parisienne - Basse-Seine a nécessité la présence de trois aéroports de taille internationale. Quelques aéroports régionaux importants permettent de faire face aux croissances élevées du trafic ancien (fer et voyageurs).

Trois grands ports assurent l'essentiel du trafic maritime. Il s'agit de Dunkerque, le Havre et Marseille. La croissance du trafic a été vive dans le passé pour ces trois ports, qui sont puissamment équipés en moyens de manutention les plus modernes. Nantes et Bordeaux n'ont au contraire qu'une fonction régionale, renforcée cependant par les échanges internationaux qui alimentent leurs industries portuaires.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 2000



CONCLUSION

Nous aurions voulu, au terme de ce rapport, présenter

- . Une analyse du cheminement qui permettrait de préciser les choix réalisés dans leurs définitions et leurs "retombées".
- . Une mesure de la probabilité de réalisation de l'image 2000.

Or, en l'état actuel de la recherche, cet objectif est ambitieux.

Il faudrait, pour analyser les cheminements et mesurer la probabilité de réalisation de l'image, posséder des résultats plus fins que ceux que nous livrons ici.

Ce travail pourrait avoir lieu ultérieurement.

Il nous semble préférable, pour conclure ce document, de préciser plutôt ici :

- . Les limites d'interprétation de l'étude
- . Quelques directions de recherche qu'elle ouvre.

LIMITES D'INTERPRETATION DE L'ETUDE

Le scénario tendanciel, tant dans ses phases diachroniques que synchroniques, est un révélateur des grands axes du développement tendanciel de la France.

Il permet de déterminer une suite d'évènements, parmi d'autres possibles, qui n'est pas accompagnée en l'état actuel de probabilités de réalisation.

Les éléments de l'image 2000 sont essentiellement qualitatifs. Les données quantitatives ne sont présentées que comme support au qualitatif et ne peuvent être utilisées en l'état.

Il en est de même pour tous les aspects démographiques et pour l'étude des structures de production et des localisations.

. L'insuffisance d'une modélisation assurant la cohérence.

Nous avons en effet été conduits à envisager successivement les divers aspects du développement économique et social sur un plan spatial tout en prenant en charge les interactions.

Au niveau des résultats globaux nous pouvions nous assurer rapidement de la cohérence des différents aspects (évolutions démographique et économique par exemple) sans qu'il ne soit toujours absolument nécessaire de passer par une modélisation. Cette modélisation est cependant très utile mais ne peut être faite qu'une fois réalisé le premier cheminement. Nous y reviendrons ultérieurement.

Au niveau des résultats régionalisés il est beaucoup plus difficile d'assurer la cohérence des différents aspects tout en respectant la cohérence au niveau global. La modélisation est à ce niveau absolument nécessaire. Or nous n'avons pu en l'état actuel des travaux effectuer cette modélisation. D'où la réserve que nous avons émise précédemment (1).

LA MESURE DE PROBABILITE

Le scénario tendanciel que nous présentons n'est accompagné, nous l'avons dit, d'aucune mesure de probabilité.

Cette absence, qui peut paraître gênante, est liée en grande partie au fait que n'ont pu être réalisées les études approfondies que nous évoquons plus haut.

(1) Cf partie 3.

Les renseignements fournis sur le devenir tendanciel de la France dans les trente prochaines années n'en sont pas pour autant dépourvus d'intérêt car on voit ainsi se dessiner les grands traits de l'aménagement spatial, des modes de vie, de l'organisation de la société de demain, en l'absence d'un fort volontarisme. Ceci nous permet dès à présent d'envisager des approfondissements sur des aspects plus particuliers de l'organisation de la société à long terme, soit en précisant les éléments présentés ici par une analyse tendancielle, soit en abordant, au moyen de scénarios contrastés, l'analyse d'objectifs d'aménagement du territoire.

Cependant ces résultats, bien que déjà immédiatement exploitables, doivent être accompagnés de certaines réserves, essentiellement dues aux difficultés d'assurer la cohérence synchronique et de préciser la probabilité de réalisation.

Nous allons rapidement indiquer le contenu de ces limites :

- . Sur le plan de la cohérence synchronique
- . Sur le plan de la mesure de probabilité

COHERENCE SYNCHRONIQUE

Les limites d'interprétation des résultats sont essentiellement dues à

- . L'insuffisance des études approfondies sur des aspects particuliers en cours de cheminement, insuffisance qui induit au niveau du synchronique l'absence de connaissances suffisamment précises, sans lesquelles il est difficile de tester la cohérence des éléments d'une situation.

Pour ne citer que quelques exemples nous avons été amenés à faire sur les migrations entre 1969-1975 des hypothèses rapides. Il est certain que, l'aspect migration étant fondamental dans ce schéma tendanciel d'une "France aux frontières", il est nécessaire de l'approfondir par une étude qui ne relèverait pas uniquement des méthodes de scénario.

Cependant il apparaissait nécessaire, d'un double point de vue, de préciser certaines limites d'un développement économique et social vu à travers quelques uns de ses aspects pris indépendamment les uns des autres.

Pour obtenir les "bornes" de ce développement nous avons choisi quelques indicateurs économiques et démographiques et au moyen d'extrapolations indépendantes, réalisées avec des hypothèses fortes et des hypothèses faibles nous avons calculé les limites dans lesquelles on pouvait penser qu'évolueraient ces indicateurs.

Il est certain que cette méthode qui ne tient pas compte des interactions ne peut valider ou dénoncer dans tous les cas les résultats obtenus pour l'analyse du scénario tendanciel. Ceci est d'autant plus vrai pour les résultats régionalisés, car de simples extrapolations indépendantes ne peuvent laisser prévoir une "France aux frontières". Elles n'assurent pas non plus la cohérence à l'horizon 2000 entre données globales et données régionalisées.

Cependant l'intérêt d'un tel test était soit de mesurer les écarts entre les deux méthodes, soit, et c'est son usage principal, de voir si certains résultats obtenus sur des points particuliers dans le scénario étaient compris dans des limites probables. C'est ainsi par exemple que l'on a pu vérifier que les 4500 km d'autoroutes de l'an 2000 tendanciel étaient compris entre 3700 km (tendance 1956-1969, hypothèse faible) et 5150 km (tendance 1963-1969 hypothèse forte). Les résultats de ces extrapolations et les hypothèses sont présentées en annexe de ce document.

QUELQUES DIRECTIONS DE RECHERCHE

- . Nous avons déjà signalé les compléments qu'il apparaissait utile d'entreprendre pour posséder un scénario tendanciel qui puisse servir de repère aux décideurs.

Ces études permettraient d'envisager la conception d'une modélisation discrétionnaire qui, adaptée à l'étude du long terme, pourrait être systématisée et utilisée comme instrument de décision.

Cette modélisation qui doit tenir compte des interactions et de leurs déformations dans le temps ne pouvait être envisagée jusqu'à présent. Possédant maintenant une meilleure vision des mécanismes d'évolution et de leurs liaisons avec l'aménagement de l'espace, il serait intéressant d'envisager une étape de modélisation.

. L'exploitation du scénario tendanciel comme repère pour le décideur public et l'aménageur pourrait également permettre de déterminer :

- les éléments de la situation future que la société ne pourra accepter
- les objectifs permettant d'écarter une telle situation
- les programmes d'action nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Ces références seront précieuses lors de l'élaboration des scénarios contrastés, car elles apporteront une connaissance partielle mais très homogène de l'avenir par rapport à laquelle on pourra construire et juger l'objectif de ces scénarios contrastés.

Une adaptation de la méthode des scénarios et plus généralement de la recherche prospective à ces fins serait intéressante. Elle permettrait de lier l'analyse du futur et la programmation du développement économique et social.

ANNEXE (hors tendanciel)

RESULTATS DES EXTRAPOLATIONS
DE QUELQUES FACTEURS CARACTERISTIQUES
REGIONAUX JUSQU'EN 2000

Des extrapolations à partir des tendances observées dans le passé, ont été réalisées pour les entités suivantes :

- population par région,
- population urbaine par région,
- population active par région, par sexe,
- population active agricole par sexe et par région,
- logements neufs par région,
- trafic aérien par région,
- PNB/ habitant,
- kilomètres d'autoroutes.

1. POPULATION PAR REGION

Les projections ont été établies à l'aide du programme DEMO. Ce programme calcule d'année en année la population d'une région donnée. La donnée principale d'entrée est la pyramide par âge et sexe. On introduit également les taux de fécondité par âge, les taux de survie par âge et sexe et les effectifs de migrants par âge et sexe. Les hypothèses faites ne concernent que ces trois facteurs.

- On a retenu deux hypothèses de fécondité :
 - . fécondité forte, constante, égale à la fécondité moyenne des 10 dernières années (qui correspond à la fécondité en 1963 approximativement),
 - . fécondité décroissante, régulièrement, au taux séculaire observée entre 1870 et 1935 (cette décroissance conduit en 2000 à un taux de reproduction - nombre moyen de filles mises au monde par chaque femme durant toute sa vie - voisin de 1.
- L'évolution retenue pour les taux de survie correspond à une diminution régulière de la mortalité. Cette diminution a été sommairement évaluée pour chaque groupe d'âge et chaque sexe par extrapolation des tendances enregistrées entre 1921 et 1967.

Les taux de fécondité par âge et les taux de survie par âge ont été pris égaux pour toutes les régions.

- En ce qui concerne les migrations, on a adopté pour chaque région un solde migratoire annuel constant, égal au solde migratoire annuel moyen entre 1954 et 1968, après élimination du courant migratoire dû aux rapatriés d'Algérie. Cette élimination a été effectuée sommairement par comparaison entre les taux d'immigration dus aux migrations intérieures et aux dus aux autres migrations et en considérant le nombre total de rapatriés voisin de 1,2 million.

La pyramide d'âge des migrants (en %) a été évaluée à partir de données sur les immigrations par groupe d'âge et les immigrations par sexe.

- Les pyramides d'âge des régions ont été établies à partir de pyramides par groupe d'âge, la répartition de l'effectif de chaque groupe entre les différents âges correspondants étant effectuée au prorata de la répartition correspondante dans le groupe d'âge correspondant de la pyramide de la France entière.

- REGIONS D'ACTION ECONOMIQUE -

Code INSEE	Fécondité →	POPULATION (milliers)				
		1968	1985	2000	1985	2000
		Constante			Décroissante	
31	Nord	3 815	4 483	5 209	4 376	4 790
22	Picardie	1 579	1 894	2 250	1 849	2 070
11	Région Parisienne	9 251	11 930	14 767	11 666	13 660
24	Centre	1 991	2 440	2 970	2 385	2 740
23	Haute Normandie	1 497	1 840	2 210	1 796	2 030
51	Basse Normandie	1 261	1 410	1 770	1 380	1 440
53	Bretagne	2 468	2 760	3 090	2 701	2 840
52	Pays de la Loire	2 582	3 010	3 480	2 938	3 190
71	Poitou - Charente	1 481	1 620	1 790	1 583	1 650
61	Limousin	737	790	870	774	800
72	Aquitaine	2 460	2 860	3 300	2 792	3 050
73	Midi - Pyrénées	2 186	2 450	2 760	2 393	2 550
21	Champagne	1 279	1 500	1 740	1 462	1 600
41	Lorraine	2 274	2 710	3 180	2 649	2 930
42	Alsace	1 412	1 760	2 140	1 722	1 970
43	Franche Comté	992	1 220	1 460	1 191	1 350
81	Bourgogne	1 502	1 730	2 020	1 696	1 860
62	Auvergne	1 312	1 460	1 640	1 429	1 520
82	Rhône-Alpes	4 423	5 670	7 010	5 537	6 480
91	Languedoc	1 707	1 910	2 150	1 867	1 980
92	Provence Côte d'Azur	3 569	4 710	5 970	4 606	5 530

Ensemble		49 778	60 150	71 590	58 790	66 030
----------	--	--------	--------	--------	--------	--------

2. POPULATION URBAINE PAR REGION

On a distingué les communes urbaines de moins de 50 000 habitants de celles de plus de 50 000 habitants.

L'estimation a été obtenue par prolongation de tendances 1936-1968 observées graphiquement sur papier semi logarithmique. On a également pris en compte les prévisions effectuées par la SEMA pour 1975 et 1980.

3. POPULATION ACTIVE PAR REGION

Elle a été estimée par deux méthodes distinctes :

- à partir des prévisions de population, en adoptant des taux d'activité par âge et par sexe constants entre 1968 et 2000 (ces taux varient peu entre 1954 et 1968).
- par prolongation de tendances (1901 à 1968) décelées par ajustement statistique (méthode des moindres carrés pour ajuster une exponentielle).

Remarques

- a) Dans la 1ère méthode, on a établi 2 hypothèses de population totale à partir de 2 hypothèses d'évolution de la fécondité. Mais on n'obtient qu'une seule estimation de population active en 1985 car les différences de naissances ne se font pas encore sentir à cette date et conduisent à deux estimations peu différentes.
- b) L'ajustement direct conduit à des projections inférieures d'environ 40 % en moyenne aux estimations obtenues par la 1ère méthode qui semblent méthodologiquement beaucoup plus valables. On se heurte là à une limite des projections de tendance : bien que les coefficients de corrélation soient bons (sur 21 régions, 9 coefficients sont supérieurs à 0,9 , 14 à 0,80), les projections sont aberrantes.

- REGIONS D'ACTION ECONOMIQUE -

Code INSEE		POPULATION URBAINE (milliers)					
		1968	1980*	2000	1968	1980*	2000
		moins de 50 000			plus de 50 000 habitants		
31	Nord	636	698	625	2 579	3 030	4 000
22	Picardie	528	649	680	274	458	640
11	Région Parisienne	520	685	1 150	8 310	9 480	11 500
24	Centre	554	613	820	560	871	1 350
23	Haute Normandie	381	407	500	617	888	1 150
51	Basse Normandie	344	421	550	231	339	500
53	Bretagne	1 022	1 165	1 800	580	835	1 200
52	Pays de la Loire	741	828	1 200	834	1 186	1 850
71	Poitou - Charente	391	486	660	315	413	640
61	Limousin	202	244	320	148	186	250
72	Aquitaine	594	798	1 150	886	1 118	1 600
73	Midi - Pyrénées	655	712	850	566	830	1 400
21	Champagne	332	396	460	402	576	800
41	Lorraine	704	787	910	833	1 065	1 450
42	Alsace	335	471	620	609	743	920
43	Franche Comté	249	302	380	303	418	600
81	Bourgogne	440	517	660	350	560	880
62	Auvergne	368	439	550	333	422	640
82	Rhône-Alpes	1 033	1 201	1 600	2 143	2 833	4 000
91	Languedoc	527	610	600	611	856	1 300
92	Provence Côte d'Azur	784	834	1 000	2 185	2 823	4 400
TOTAL		11 342	13 234	17 080	23 672	29 931	41 070
Estimation directe		11 342		17 000	23 672		40 000

- REGIONS D'ACTION ECONOMIQUE -

Code INSEE		POPULATION ACTIVE (milliers)			
		Fécondité décroissante ou croissante	Ajustement direct	Fécondité croissante	Fécondité décroissante
		1985	2000		
31	Nord	1 823	1 380	2 139	2 070
22	Picardie	780	430	938	910
11	Région Parisienne	4 945	4 910	6 217	6 060
24	Centre	1 005	620	1 243	1 210
23	Haute Normandie	752	75	917	890
51	Basse Normandie	566	420	634	610
53	Bretagne	1 107	875	1 245	1 210
52	Pays de la Loire	1 213	840	1 425	1 380
71	Poitou - Charente	647	455	725	700
61	Limousin	314	265	350	340
72	Aquitaine	1 148	825	1 358	1 320
73	Midi - Pyrénées	996	700	1 130	1 100
21	Champagne	611	380	720	700
41	Lorraine	1 129	1 210	1 325	1 285
42	Alsace	731	490	900	875
43	Franche Comté	504	300	610	595
81	Bourgogne	704	445	830	810
62	Auvergne	587	445	670	645
82	Rhône - Alpes	2 355	1 585	2 960	2 880
91	Languedoc	763	460	870	845
92	Provence Côte d'Azur	1 964	830	2 540	2 480
TOTAL		17 935			
Ensemble estimation directe		24 644	18 280	29 751	28 930

4. POPULATION ACTIVE AGRICOLE PAR REGION

On a projeté graphiquement (papier semi logarithmique) les tendances 1926-1962 pour chaque sexe et chaque région.

5. LOGEMENTS NEUFS PAR REGION

On a estimé les tendances (1956-1968) par ajustement statistique (la variable expliquée était le nombre de logements terminés chaque année).

On indique dans le tableau le total des logements construits entre 1968 et 2000.

6. TRAFIC AERIEN DE PASSAGERS PAR REGION

Extrapolation graphique (papier semi logarithmique) des tendances 1954-1967.

Certains résultats (la plupart) sont totalement aberrants bien que l'ajustement apparaisse excellent.

C'est ainsi que le trafic de la Région Midi - Pyrénées atteindrait 500 millions de passagers en 2000 !

Pour d'autres régions (Bourgogne) le trafic est trop faible et ses fluctuations trop importantes pour que l'on puisse déceler une tendance.

	POPULATION ACTIVE AGRICOLE	
	1962	2000
Nord	133,4	94,0
Picardie	112,3	82,0
Région Parisienne	64,5	36,0
Centre	221,4	125,0
Haute Normandie	93,5	64,0
Basse Normandie	206,9	144,0
Bretagne	437,7	288,0
Pays de la Loire	357,1	225,0
Poitou - Charente	207,8	122,0
Limousin	136,6	70,0
Aquitaine	315,4	176,0
Midi - Pyrénées	319,8	171,0
Champagne	99,1	64,0
Lorraine	87,1	39,0
Alsace	73,3	39,0
Franche Comté	78,4	35,0
Bourgogne	155,7	69,0
Auvergne	175,2	95,0
Rhône - Alpes	294,5	131,0
Languedoc	167,6	95,0
Provence Côte d'Azur	160,6	93,0
Estimation directe France		2 180,0
Ensemble	3 897,7	2 262,0

Code INSEE		LOGEMENTS (milliers)
		Total 1968 - 2000
		Extrapolation linéaire
31	Nord	686,0
22	Picardie	521,6
11	Région Parisienne	4 733,0
24	Centre	1 090,0
23	Haute Normandie	152,0
51	Basse Normandie	192,0
53	Bretagne	861,6
52	Pays de la Loire	1 044,5
71	Poitou - Charente	389,8
61	Limousin	242,8
72	Aquitaine	1 215,7
73	Midi - Pyrénées	999,7
21	Champagne	4 781,5
41	Lorraine	503,1
42	Alsace	519,8
43	Franche Comté	313,5
81	Bourgogne	531,2
62	Auvergne	483,1
82	Rhône - Alpes	2 444,8
91	Languedoc	1 216,0
92	Provence Côte d'Azur	2 806,4
TOTAL		21 182,3
France		21 846,4

France extrapolation exponentielle 34 800,0

- REGIONS D'ACTION ECONOMIQUE -

Code INSEE		TRAFIC AERIEN (milliers de passagers / an)	
		1967	2000
31	Nord - Lille	97,300	(389 000)
22	Picardie	237,200	10 000
11	Région Parisienne	8 208,500	600 000
24	Centre		
23	Haute Normandie		
51	Basse Normandie	31,700	2 300
53	Bretagne	138,300	1 650
52	Pays de la Loire Nantes	96,200	(491 000)
71	Poitou - Charente		
61	Limousin		
72	Aquitaine	255,300	5 000
73	Midi - Pyrénées	354,000	6 800
21	Champagne		
41	Lorraine		
42	Alsace 66 = 566526		(650 000)
43	Franche Comté		
81	Bourgogne	2,900	
62	Auvergne-Cl. Ferrand	43,100	(307 000)
82	Rhône-Alpes-Lyon	594,500	29 000 (1,5 milliard)
91	Languedoc	292,100	(1,5 milliard)
92	Provence Côte d'Azur	2 573,500	160 000

	Ensemble		
--	----------	--	--

7. PNB/HABITANT (niveau France)

Cette estimation a été obtenue en rapportant une projection du PNB aux estimations de population.

Trois projections du PNB ont été effectuées :

- hypothèse forte : ajustement d'une exponentielle sur les données de 1949 à 1966 ; cette hypothèse paraît la meilleure, compte tenu de l'aspect des courbes ;
- hypothèse moyenne : ajustement linéaire de la tendance 1959 - 1966 ;
- hypothèse faible : ajustement linéaire de la tendance 1949 - 1966.

8. AUTOROUTES

Un ajustement exponentiel conduit à un réseau autoroutier de 15 000 km en 1985 et 150 000 en 2000 !

Un ajustement linéaire (beaucoup plus valable, en considérant les courbes) conduit à :

- 5 150 km en 2000, hypothèse la plus vraisemblable, (tendance 1963-1969),
- 3 700 km en 2000, en prolongeant la tendance 1956-1969.

(il existait 1 150 km à l'été 1969).

PNB (milliards de francs 1969 constants)

Années	Hypothèse forte	Hypothèse moyenne	Hypothèse faible
1985	1 350	1 000	850
2000	2 650	1 400	1 100

PNB/HABITANT (francs 1969 constants)

Hypothèse PNB	Forte		moyenne		faible	
	forte	faible	forte	faible	forte	faible
Hypothèse fécondité						
1985	22 500	23 000	16 600	17 500	14 100	14 500
2000	37 000	40 000	19 500	21 200	15 300	16 600

(en 1966, environ 8 000 F/habitant).

AUTOROUTE EN FRANCE

